



NOTES BOULONNAISES

LE

SIÈGE D'ARDRES EN 1657

D'APRÈS UNE

RELATION CONTEMPORAINE INÉDITE,

OU

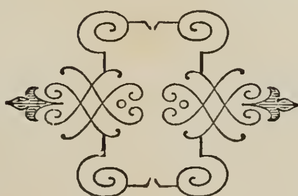
ARDRÉSIENS & BOULONNAIS,

AVEC UN PLAN DES FORTIFICATIONS,

PAR

V.-J. VAILLANT,

Membre de la Commission des Monuments historiques du département du Pas-de-Calais ;
Membre correspondant de la Société d'Émulation d'Abbeville ;
Membre de la Société de l'Histoire de l'Art français, de l'Association française d'Archéologie,
etc., etc., etc.



BOULOGNE-SUR-MER
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE SIMONNAIRE ET Cie
5, Rue des Religieuses-Anglaises, 5

1884

A MONSIEUR E. RANSON,

JUGE-DE-PAIX DU CANTON D'ARDRES,

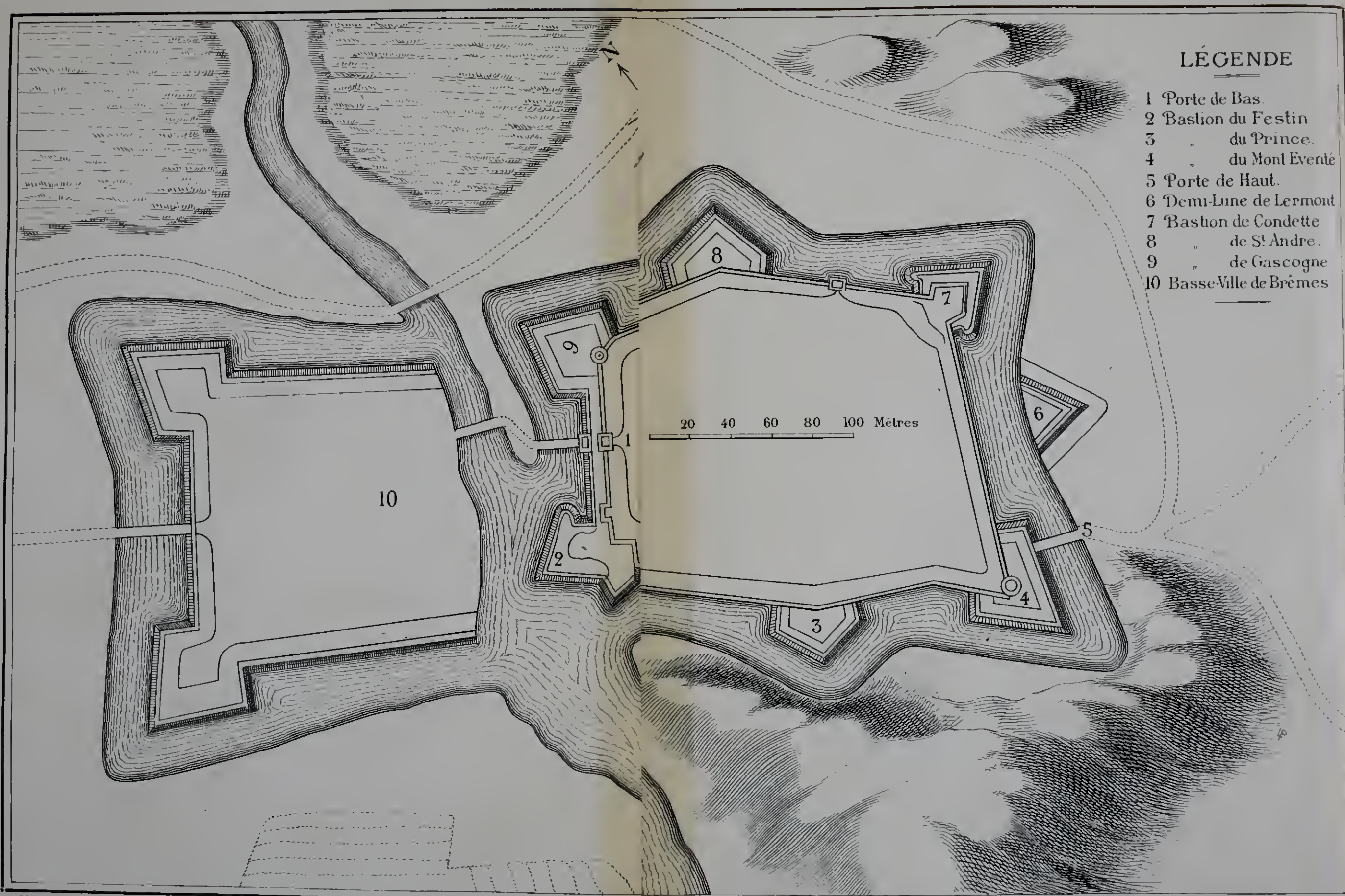
SOUVENIR DE LA COLLABORATION
QU'IL A BIEN VOULU PRÊTER A

V.-J. VAILLANT.

DÉCEMBRE 1884.

TIRAGE A CENT EXEMPLAIRES

N° . . .



ARDRES AOÛT 1657.

NOTES BOULONNAISES

N° 3

LE SIÈGE D'ARDRES

EN AOUT 1657,

D'APRÈS UNE RELATION INÉDITE DU TEMPS

OU

ARDRÉSIENS & BOULONNAIS.

Brave et Fidèle.
Devise d'Ardres donnée par François I[er].

I

Le Manuscrit.

Les Archives d'Ardres sont absolument muettes sur le siège que la ville eut à subir au mois d'août 1657 : on n'y découvre pas une ligne sur les évènements de la grande semaine que l'investissement dura, pas une allusion aux militaires et aux bourgeois qui prirent part à sa défense. Ce que l'on en savait jusqu'ici, on l'avait appris dans les histoires de cette époque si riche en documents, et dans les relations plus ou moins autorisées, mais le plus souvent

partiales et incomplètes, qui ont été insérées dans les mémoires contemporains.

Cette regrettable lacune se trouve heureusement comblée par la découverte du Journal ému, naïf et véridique d'un enfant d'Ardres qui, après en avoir été témoin, après y avoir, malgré sa jeunesse, joué un petit rôle assez brillant, a voulu en être le chroniqueur. Dès le lendemain de la retraite de l'ennemi, devant les tranchées abandonnées à la hâte, en présence des ruines encore fumantes, au son joyeux des fanfares de l'armée de secours qui succédait au grondement des batteries espagnoles et au crépitement de la mousquetade, il rédigea, tout frais encore de ses martiales impressions, la Relation que l'on va lire.

Certes ce n'est pas un styliste que cet historien encore adolescent : il ne se préoccupe ni de périodes ronflantes, ni de tropes imagés, ni des mille artifices d'une savante rhétorique: ce qu'il a vu, il l'écrit tout simplement, sans viser à l'effet. Sa grammaire s'en ressent un peu : elle laisserait peut-être quelque chose à redire en notre époque d'instruction universelle et obligatoire : sa phrase trébuche parfois et traîne en développements qui, pour être logiques, n'en sont pas moins longs et pesants.

Mais s'il y a abus de pronoms relatifs et indigence de conjonctions, il suffit de remplacer — ainsi que j'ai pris la liberté de faire par-ci par-là — les *quels*, les *quelles, Et hoc genus omne*, qui surabondent, par quelques signes de ponctuation et quelques conjonctions, et aussitôt le sens reparaît net, limpide, indubitable.

La coupe des phrases et l'orthographe originale ont donc été respectées partout où la clarté ne devait pas souffrir de leur maintien: un scrupule semblable a dicté la conservation, telle quelle, des noms propres, vu que la plupart des personnages qui les portent, sont l'objet des notes biographiques et historiques où l'orthographe actuellement reçue est rétablie.

Le manuscrit, reproduit ici sans autres infidélités à son texte que l'introduction de quelques points, virgules, accents et apostrophes séparatives, et l'élagage de quelques pronoms adventifs, est entièrement autographe. Le récit couvre un peu plus de sept grandes pages in-folio, d'une écriture serrée, assez régulière et presque toujours lisible sans grande difficulté ; les alinéas y sont parfois établis plutôt pour l'œil que pour l'intelligence. Enfin son auteur, avant d'y apposer sa signature, le déclare véridique, *vu qu'il était présent au siège en personne.*

Il fait partie du cabinet d'autographes historiques de mon parfait Mr A. W. Thibaudeau, qui en a autorisé la publication avec une amabilité dont je tiens à lui exprimer ici toute ma gratitude. Il y était entré par l'acquisition qu'il en fit l'année dernière à Paris chez Mr A. Voisin.

II

Avant le Siège.

Les graves évènements qui précédèrent ce siège, relèvent de l'histoire de la France à cette époque si profondément troublée où les compétitions de la Fronde semblaient justifier les défections, les trahisons, la révolte à main armée, la coopération avec l'ennemi, en un mot l'abandon de tout ce qui a toujours été considéré comme le patriotisme, le devoir national, la bienséance et l'honnêteté politiques.

Condé, le grand Condé, le sauveur de la France à Rocroy avait, pour des questions d'intérêt et d'amour-propre, pris du service dans l'armée espagnole que, si peu d'années plus tôt, il avait battue et rebattue. Dans les rangs de ses ennemis de la veille, il rencontrait, comme auxiliaires de son ambition envenimée, les deux plus jeunes fils du feu roi d'Angleterre, Charles I et d'Henriette-Marie de France, fille d'Henri IV : Jacques Stuart, duc d'York qui devint le roi Jacques II, et son frère puîné, le duc de Gloucester, y commandaient un corps d'Anglais et d'Irlandais recruté en haine de Cromwell : Le Président puritain de la République d'Angleterre venait en effet de conclure une alliance avec le Cardinal Mazarin, premier ministre de sa Majesté très-chrétienne ; une petite armée de 6.000 Anglais sous les ordres du général Reynolds, neveu par alliance de l'usurpateur qui avait envoyé leur père à l'échafaud, débarqua à Boulogne où Louis XIV se rendit le 23 mai 1657, pour recevoir ses nouveaux auxiliaires contre ses sujets révoltés.

Une première expédition avait été esquissée contre Ardres peu de temps après la reprise des hostilités : Condé avait

préparé les plans d'un coup de main sur cette petite et valeureuse sentinelle avancée de la France vers la frontière des Flandres : il comptait l'enlever, en même temps que le commandant en chef, l'Archiduc don Juan d'Autriche, abondannant Montmédy assiégé par Turenne, attaquerait Calais avec une petite armée volante tirée à la hâte de Dunkerque et des forteresses du littoral. Cette double opération échoua le 30 juin devant la résistance des Calaisiens conduits par leur mayeur Gaspard Mollien, et par suite des lenteurs du Prince de Ligne et de ses Wallons. Condé se replia sur le gros de l'armée espagnole.

L'orage qui avait menacé Ardres une fois dissipé, la garnison qui venait d'être renforcée, rejoignit le quartier général de Turenne : les milices boulonnaises qui avaient été rappelées de l'Ardrésis par suite de l'apparition de fourrageurs ennemis sur les frontières du Comté, étaient à peine rentrées à Boulogne, lorsqu'on apprit que l'Archiduc reprenait en force les opérations du mois de juin : il devint évident qu'il voulait forcer Turenne, solidement assis devant St-Venant, à en lever le siège, afin de voler au secours d'Ardres que l'invasion de la Picardie et du Santerre par les Espagnols laissait isolée, coupée, en l'air.

Tel est le prélude du petit drame dont les péripéties sont racontées par le jeune et vaillant chroniqueur ardrésien.

Pour l'intelligence des opérations du siège, le plan des fortifications, telles qu'elles existaient en août 1657, a été ajouté à cette étude : il est établi d'après des documents contemporains, notamment les croquis sur lesquels Vauban a travaillé, et l'atlas dressé par C. Merian, sous le titre de *Topographia Galliæ* entre 1655 et 1661.

RELATION DU SIÈGE DARDRES

par les ennemis, arrivé le 26 *aoust* 1657

Comme la Ville Dardres a esté assiégée par les Ennemis

Le dimenche vingt sixiesmes jour d'aoust de l'an 1657 (1) larmee des Espagnols ont jnvestj ladite Ville d'ardres, estant composés de traize a quatorze mils hommes, tant cavallerjes qujnfanterjes, commandez par Dom Jean dau-

(1) *Le dimenche vingt sixiesme jour d'aoust de l'an* 1657.

M. de Rouville, gouverneur d'Ardres, avait offert, la veille, qui était la St-Louis, un magnifique souper suivi d'un bal, aux officiers de la garnison et aux personnes les plus notables de la ville, pour célébrer la fête du roi et la sienne. La première nouvelle de l'approche des Espagnols lui fut envoyée, au commencement du bal, par le sieur Philippe Mallet, capitaine de la basse-ville de Brêmes : un petit corps qui était parti en reconnaissance, avait pris le contact d'une armée considérable dont les éclaireurs furent vus sur les hauteurs de Nordausques et de Leulinghen.

[Voir les Remarques historiques et critiques sur les Annales de Calais, de M. Bernard, par un Clerc du Greffe consulaire de Calais, pseudonyme de Blaise Mallet, sieur de Bresmes, fils de ce Philippe : Page 6 de l'édition donnée à St-Pierre en 1870 par M. le Dr V. Cuisinier.]

triche (1), le prince de Ligne (2), le marquis de Carasenne, le ducq d'Jort (3) et plusieurs autres ; — Et des francois, commandéz par Mr le prince de Condé (4), le Marquis de Persan (5), le Comte de Bouteville (6) et le marquis de

(1) *Dom Jean d'Autriche*, fils naturel du roi d'Espagne Philippe IV, avait succédé en 1656 à l'archiduc Léopold-Guillaume dans le gouvernement des Pays-Bas, et pris le commandement suprême des armées espagnoles et des forces auxiliaires. Il avait pour lieutenant le marquis de Caracena qui s'était déjà distingué en Italie : on l'avait fait venir de Naples où il était gouverneur, pour remplacer dans les Flandres le duc de Fuensaldaña qui fut désigné pour le remplacer en Italie.

(2) Lamoral, *prince de Ligne*, appartenait à une ancienne et noble famille du Hainaut. Il devint plus tard, en récompense de ses services militaires et diplomatiques, vice-roi de Sicile en 1670, ambassadeur de Sa Majesté Catholique auprès de la cour d'Angleterre, gouverneur du duché de Milan, etc. : il mourut en 1679.

(3) *Le ducq d'Iort.*

Les trois fils de Charles I, Charles qui portait le nom de Charles II, Jacques, duc d'York, qui lui succéda sous le nom de Jacques II, et le duc de Gloucester qui mourut peu de temps après cette guerre, avaient été poliment expulsés de France à l'époque où Mazarin négociait un traité d'alliance avec Cromwell. De Cologne où ils s'étaient d'abord réfugiés, ils se rendirent à Bruxelles, sur l'invitation du gouverneur des Pays-Bas. Grâces aux subsides qu'ils reçurent du roi d'Espagne, ils formèrent bientôt plusieurs régiments d'Anglais et d'Irlandais catholiques et, à leur tête ils combattirent contre la France. Le duc d'York se distingua par ses services militaires : il fit plusieurs campagnes sous Condé et sous Turenne : ce dernier lui témoigna une affection toute particulière.

(4) *Le prince de Condé*, « à peine arrivé devant la place, alla la reconnoître et se « prépara à l'emporter d'emblée. Ses dispositions lui assuroient la victoire. La garnison, « composée de trois cents hommes, ne pouvoit défendre tous les postes. Mais Don Juan « refusa de concourir à l'activité du Prince ; il voulut entreprendre le siège dans les « formes, et il en coûta deux jours pour tracer une ligne de circonvallation que les « circonstances rendoient inutiles. L'ardent Condé se désespéroit de tant de précautions « timides et superflues. » Histoire de Louis de Bourbon, second du nom, Prince de Condé... par M. Désormeaux. Paris, Desaint. 1768. Tome IV, page 109.

(5) Le *Marquis de Persan*. Ce titre était porté par Louis de Vaudetar, qui avait suivi Condé dans sa révolte. Ce fils d'Henri de Vaudetar, baron de Persan, ce neveu du maréchal de l'Hôpital était d'abord entré dans les ordres : il fut connu sous le nom de l'abbé de Persan, tant qu'il conserva l'abbaye de Moutier-Ramey en Champagne dont il était devenu titulaire en 1635. Il quitta l'église pour épouser, dans des conditions qui relèvent de la chronique scandaleuse, Madlle Brouette, dame de Chezelle. En 1650, il fut nommé gouverneur du château de Montrond par la princesse douairière de Condé, Catherine-Marguerite de Montmorency. Homme de conseil et de main, on le trouve mêlé à toutes les aventures de la Fronde. En 1657, il était chef de l'état-major général de Condé.

(6) François-Henri de Montmorency, *comte de Bouteville*. qui fut depuis duc de Luxembourg, était fils du fameux duelliste François de Montmorency, seigneur de Bouteville, décapité à Paris, par ordre de Richelieu.

Conflans (1) : ayant coupé le chemin a tous les villages du gouuernement que pas un pajsan na peu entrer en la ville ayant tous esté surpris au licts ; mesme ayant coupé dehors Mr de Baure auecq 40 maistre (2) et le sieur de la Gardiere auecq soixante hommes de pied qui estoient allé en partje: ayant commencé leurs aproche la nuict du dimenche au lundj par la basseville de Bresmes (3), ayant faict un fort de terrache faschiné au pont de ladte basseville nommé le pont Clerbout (4) et conduit leurs retranchemens tout le long des fossés de ladte basseville en dedans, affin dataquer la contrescarpe de la demye lune de deuant la porte et pareillement ladte demye lune ; ayant esté le lundj et mardy entier à faire un feu de mousqueterye sur les rempart et bastion par ceulx de la ville assiégez : et pendant ce temps les assiégeans auoient faicts leurs lingnes, cornes et redans par tous leurs quartiers.

Ledit jour de mardy, entre nœuf et dix heures du soir, les dits assiégeans auoient venus en bataille à la place tant par ladte basseuille de Bresmes, lieu de la fausse attaque où ils auoient entré dans un jardin plein d'arbres et forte haye nommé le jardin du Roy (5) où ils sauoient retranchez, [qu'] vne grande attaque du costé de la demye lune nommé Lermont, [la] quelle est du costé de la porte

(1) *Le Marquis de Conflans* était chef de la branche cadette de la grande famille des de Brienne.

(2) 40 *maistres* : on désignait sous ce nom les soldats cavaliers.

(3) *La basse-ville de Bresmes* occupait l'emplacement de l'ancien château d'Ardres, détruit depuis longtemps. C'était une sorte de redoute en terre, en forme de demi-lune ou de quadrilatère ouvert à la gorge : des eaux vives protégeaient cette enceinte gazonnée et fraisée. Un pont situé presque en face de la Porte de bas, permettait de communiquer directement avec le corps de la place ; un autre s'ouvrait sur la campagne et donnait accès à la route de Guînes et Boulogne.

(4) *Le Pont Clerbout*, dont je ne suis pas parvenu à retrouver le nom sur les cartes et plans de l'époque, me paraît être celui qui franchit le ruisseau de Morbecq à environ 600 mètres en ligne droite de la Porte de bas. Il tirait vraisemblablement son nom du propriétaire sur les terres duquel il donnait accès.

(5) *Le Jardin du Roy* : sur son emplacement a été construite la redoute de Guînes, à environ 300 mètres en avant de la basse-ville.

de hault (1) à présent muré, auecq trois a quatre mils hommes djnfanteryes, lesquelles auecq picq, houiaux et beches ont trauaillez, soutenus d'jnfanterye et grenadiers, a la pointe de la contrescarpe de la demye lune dud[t] Lermont auecq salues de mousqueterye en grande quantité; et, ayant donné un peu de relache, auoient tirée trois coups de canon a un quart d'heure lun de lautre, au dernier desquelles les assiégeans auoient crjé : Tue! Tue! Amatze! Amatze! (2) et auoient descendue dans les fossés de lad[te] demye lune auecq les grenadiers, lesquelles attaques auoient esté repoussés par les assiegéz quj ont esté, a la seconde attacque, obligéz de quitter lad[te] demye lune et de gagner la ville, laquelle demye lune estoit commandé par Martigny (3) S[r] de Bauincourt, lieutenant de la Compagnje de Monsieur de Vallery Cap[ne] et major au Régiment de Rouuille, Gouuerneur de la place.

Au second assault les Ennemis lauoient emportéz, et, sans perdre aucun temps, auoient trauailléz incessament à leur retrancher, ayant coupéz la gorge de lad[te] demye lune et fosséz pour facilliter le logement de trois Mineurs qui se sont attachez scavoir : un au pied de la Courtine du Rampars vis a vis de lad[te] demye lune de Lermont, un autre au flan d'un bastion nommé le mont Esuenté quj commande lad[te] demye lune, et l'autre à la pointe du bastion nommé Condette (4); soutenus par les Irlandojs et Vuallons qui

(1) La *porte de hault à présent muré*, depuis la conspiration de Rambures : 29 juin 1653. Ce traître devait la livrer aux Espagnols.

(2) *Amatze! Amatze!* ou plus correctement *Ammazza!* est le crie de *Tue! Tue!* que lançaient les Italiens de l'armée impériale, en se précipitant à l'assaut.

(3) *Martigny, sieur de Bavincourt*, tient son nom du petit fief de Bavincourt, gentilhommière située sur la commune de Brêmes : s'il faut en croire M. le D[r] Deschamps dans son précis historique sur Ardres p. 394, il aurait été tué à la défense du chemin couvert.

(4) *Le bastion de Condette*, que je trouve écrit encore *Condète, Condet, Condé* etc. paraît avoir reçu son nom vulgaire du locataire des herbes qui croissaient sur ses terrassements. A l'époque du siège, les journaux de la Ville mentionnent fréquemment un Aman (ou valet de ville) qui portait ce nom et qui habitait une maison attenante à

s'estoient retranchéz sur la pointe de la contrescarpe et pointe du dud^{t} bastion Condette ; les dits trois Mineurs desquelles il y en auoit deux de logéz et un en veue : le tout soustenu par le marquis de Persan, lieuten^{t} G^{ral} de M^{r} le prince de Condé.

Leq^{l} prince, pour encourager les ennemis, auoit porté la première facine de lad^{te} attaque (1), assisté de deux de ses pages dont l'un auoit esté blesséz dans le grand fossez de la place par le nommé le sieur Daubin quj estoit sur le rampart [et] quj commandoit soixant habitants à lendroict de l'ataque, ayant resté blessé au chasteau d'Autingue (2) où estoit le cartier du marquis de Carassenne, lequel page s'apelloit le sieur Deslan. Et lj a esté tué trois cap^{nes} et plusieurs en considérant, que l'on vint quérir dans un carosse pendant le fort de lad^{te} ataque auecq le major du Régim^{t} de Persan, nommé le Sr Tallon, homme de méritte et fort regretté, quj estoit au quartier des françois quj soutenoit ledit Mineur attaché au flan du bastion dud^{t} mont Esuenté quj estoit à la droite de l'espaulement de lad^{te} demye lune, auecq plusieurs autres offi^{rs} et soldats au nombres de mils à onze cents hommes.

Et a l'autre espaulem^{t} estoient les Espagnols quils [qui] sovstenoient le mineur quj estoit au pied de la Courtine de la place, commandéz par un adjoudan Espagnol et plusieurs autres offi^{ers}. Et l'autre troisiesme Mineur estoit soustenu par les Irlandoys et Vuallons quils [qui] auuoient faicts deux grands retranchemens sur la pointe de la contrescarqe du cj deuant dit bastion, auecq deux espaulemens à droict et à gauche sur la banquette par le long de

ce bastion. Dans le langage courant, on a longtemps distingué plusieurs autres bastions en leur donnant le nom des adjudicataires des herbes.

(1) *Condé... avoit porté la première facine de ladite attaque.*

Voir les mémoires d'Hamilton pour l'ouverture de la tranchée de Lérida au son des violons : ce procédé narquois y fut accueilli d'une façon plus meurtrière par Don Brice.

(2) *Le Chasteau d'Autingue* était le siège d'une des douze baronnies du Comté de Guînes : le village faisait partie de la banlieue d'Ardres.

lad^{te} contrescarpe et dedans le fossé de la place, et fesoient un grand feu continuelles partout, lesquelles estoient fort^{ent} soutenus par led^{t} Marquis de Rouuille (1), gouuerneur de lad^{te} place, assisté de plusieurs noblesses, particulière^{nt} des seig^{rs} de Ferlingen (2) et Milly (3), auecq plusieurs bourgeois, entre autres les sieurs Daubin, Du Val, Lefebvre, Humière, accompagnés de plusieurs habitans quj auoient soustenu six heures durant forte^{nt} la dite attaque auecq un feu continuel de mousqueterye, sans auoir perdu un homme, sinon quelques blessés: et particulierement un feu continuel du canon de la Ville commandé par le nommé Gouge, sieur du Val, bourgeois de lad^{te} ville, auecq ordre dud^{t} gouuerneur, estant assisté du Sr Phillipe Damas, com^{re} dartillerje et du Sr André Damas, son frère, du Sr Leger de la Guinardière cannonnier, estant fort assisté de Monsieur Bourgeois, lieut^{t} suisse de la Compagnje de Mre Dauril, auoient parfaite^{nt} bien soustenue la fausse attaque des ennemis att[aq]uant la demye lune de la porte basse, le dit Nicolas Gouge estans sur le bastion du Festin (4)

(1) *Lesquelles etoient fortement soustenus par le marquis de Rouuille* c'est-à-dire : Le marquis de Rouville leur opposa une vigoureuse résistance : notre auteur emploie *soutenir* dans le sens de s'opposer, résister, se maintenir.

(2) *Ferlinghen*, hâmeau de la commune de Brêmes, était le siège d'une seigneurie qui appartenait à Jacques Le Gris, en vertu de la vente qui lui en avait été faite le 22 mai 1657 par Mre Gilles Francois d'Ostrel, sieur de Lières. Cette seigneurie était entrée dans cette famille par l'union contractée par Jean d'Ostrel, écuyer, sieur de Lières, avec Marguerite de Balinghen dame de Ferlinghen, héritière d'Adrien de Balinghen, sieur de Courteheuse, Ferlinghen, etc.

(3) *Le Seigneur de Milly* était alors, je pense, Jacques de Milly, chevalier, sieur du Plessier et Rosinvillers.

(4) *Le bastion du Festin* : L'origine de cette désignation est fixée par le passage suivant des mémoires de Martin du Bellay qui assista officiellement aux fêtes du Champ du drap d'or : Collection Petitot : (1821). Vol. XVII : p. 285.

« Le Roy devoit festoyer le Roy d'Angleterre près Ardres où il avoit faict dresser un « pavillon ayant soixante pieds en quarré, le dessus de drap d'or frizé, et le dedans « doublé de veloux bleu, tout semé de fleurs de lis de broderie d'or de Chypre et de « soie bleue turquine, chose fort riche. Mais le vent et la tourmente vint telle que tous « les cables et cordages rompirent ; et furent les dictes tentes et pavillon portez par « terre : de sorte que le Roy fut contrainct de changer d'opinion, et feit faire en grande

auecq le drapeau desployé, ayant passé la nuict auecq sa Compagnie faisant grands feux.

Sy bien que les ennemis se voyans soustenus auecq telle vigueur, ne pouuant plus aduancer, jls auoient esté contraincts de tenir conseil affin de quitter la place, ayant eue advis que Mr le mareschal de Turesne auoit pris la Ville de St-Venant, et qu'il estoit en marche et mesme prest à les combattre. Néanmoins lesdts Ennemis, auant quitter, firent trois sommations tout de suitte aux assiegés de se rendre promptement, disans pour les jnthimider qu'il y auoit trois mines prest à joüer.

La première fut faict par le marquis de Persan auquel le Gouuernement de la place auoit esté promise ; à quoj le Gouuerneur luj dit qu'il y auoit six bastion ; et, lors qu'il en auroit perdu cincq et qu'il seroit au sixiesme, qu'il l'aduiserait ; Et cj tost, [*aussitôt*] *sans autre raison, fit faire feu de toute part, tant des deux bastions commandéz par deux capnes de son Régimt nomméz le Sr Dormes et de Recques, puis* [*qui*] *ne perdirent point temps non plus qu'a l'ataques ; comme pareillemt le sieur Despinefort (1) brave capne commandant le bastion nommé St André auecq sa Compagnje et plusieurs habitans de ladte ville n'ayant point manqué à son debvoir.*

Les dts assiégeans, non contens de cette sommation, renuojèrent sur les six heures du matin un trompette de Mr le

« diligence un lieu pour faire le festin, où de présent il y a un boullevert, nommé le « boullevert du festin ».

Quant à sa situation, elle est fixée par des documents officiels contemporains dont il sera question plus loin.

(1) *Le sieur d'Espinefort* : je trouve en 1672 un Musnières d'Espinefort colonel du régiment de Desvres, dans les troupes boulonnaises.

Jacques Musnier, écuyer, seigneur du Pré, avait eu une commission de capitaine dans le régiment de Lermont : il appartenait à une famille de Picardie ; l'alliance de Jean Musnier, écuyer, sieur de Brumets, avec Marguerite Le Roy, fille d'Antoine Le Roy, seigneur d'un fief sis à Outreau, l'avait fixé dans le Boulonnais, au commencement du XVIe siècle : de cette union viennent les Musnier d'Espinefort et de la Converserie. Un aveu de Brêmes prouve que cette famille possédait un manoir près d'Ardres en 1503.

prince de Condé auecq le sieur de Brimont, Espagnol, faire leur seconde somma^{on} *de la part de Son Altesse, que les assiégéz eussent à leur [se] rendre incessam, si non point de cartier, et qu'il feroit joüer trois mines et metteroit la ville au pilliage, feu et sang ; à laquelle M*^{r} *de Rouville, après estre monté sur le parapet, et ayant faict cess*^{ion} *d'armes de part et d'autre, luj fit responce que M*^{r} *le prince de Condé le prenoit pour un autre, et qu'il estoit un lache de luy faire une telle demande ; et qu'il eust à se retirer promptem*^{t}*; et cy tôt [aussitôt] commanda de tirer et faire feu : ce quj fut soudain exécuté par les braves habitans et soldats qu'il avoit près de luj, à la veue de M*^{r} *Le Marquis de Coulange quj, le jour précedent, s'estoit jetté à pied en habit desguisé avecq le sieur de Moncornet du Boulonnois, son compaignon, quj avoit eue le malheur d'y avoir esté blessé en se jettant dans le fossé, comme aussj le s*^{r} *de Bavres accompagné du nommé du Moulin, un de ses cavaliers.*

Non contents de ces deux sommations, une demy heure après les d^{ts} *ennemis, quels [qui] estoient logez dans la contrescarpe, commandéz par un adjoudan Espagnol, fi*^{t} *apels par des tambours de parler aud*^{t} *seig*^{r} *de Rouville Gouuerneur de lad*^{te} *place, ce quj luj fut accordé et donné assurance, affin d'entendre sa demande : le d*^{t} *Espagnol estoit aagé d'au moins de cinquant cincq ans, estant sur le glacye de la contrescarpe, et le Gouuerneur sur le d*^{t} *parapet de la place. Il commença à parler de la part de Dom Jean d'autriche quj [promettait] que si l'on se vouloit rendre tout présentem*^{t}*, l'on auroit bon cartier, ou sinon, que les trois mines alouaient [allaient] jouer. Le Gouverneur fit la mesme response que devant et fit retirer comme devant, quoj qu'il [n'] eust qu'un très petit nombre tant de soldats que d'habitans, pour y avoir la caualle rje et un partje d'Infanterje coupés hors de la place.*

Enffin, voiant la résolution si grande dud^{t} *seig*^{r} *de*

Rouville quil [qui] ne vouloit se rendre non plus que les bourgeois et habitans quils [qui] auroient tout payé auant de se rendre, les d^{ts} ennemis, ayant la crainte d'estre surpris de l'armée de monsieur le mareschal de Turaine qui, suivant [ce] que leur espion (1) étoit venu dire, venoit en toute dilligence; sj bien qu'ils sont sortjs hors de leurs retranchem^{ts} et lingnes, sans battre tambour nj sonner trompettes, et se sont sauvéz et retiré; leq^{l} [et] en c^{e} rencontre leurs mineurs furent abandonné et surpris dans leur trou par Mr de Bavre; accompagné du nommé Hüet, joane homme aagé de vingt cincq ans, et de Daubin fiz, aagé de dix huict ans, [il] fut prendre un mineur dans son d^{t} trou entre le bastion du Mont Esuenté et celui de la Guinardiere, et en mesme temps l'amena aud^{t} Gouuerneur auecq tous ses outils et lanterne quj fut porté devant N^{re} Dame de Grace dans sa chapelle où il fut faict plusieurs prières par Mre Antoine Groux curé, Monsieur Estru vicaire et Monsieur Lebel curé de labbaye d'Andre; quj [et] pendant ce temps la caualleryе quj estoit coupé hors de lad^{te} place auecq le partye d'infanterie, arrivèrent.

Le sieur Duplessis, major de la place, et Mr de la Chaussée, Cap^{ne} aud^{t} régim^{t} de Rouville, auecq plusieurs soldats et braves habitans sortirent sur les ennemis quj

(1) *Leur espion* venait sans doute de St-Omer pour confirmer la nouvelle que le son du canon avait apportée aux assiégeants. Turenne avait combiné un petit stratagème des plus adroits : il avait chargé l'ennemi lui-même d'avertir Don Juan d'Autriche et Condé qu'ils allaient bientôt le voir tomber sur leur armée. Il était convaincu que le Gouverneur d'Aire et celui de St-Omer avaient reçu ordre de signaler aux assiégeants la prise de St-Venant et la présence de ses troupes dans leurs environs, en tirant un nombre convenu de volées de canon. Dans cette pensée, les articles de la capitulation de St-Venant venaient à peine d'être signés dans la soirée du 27 Août, qu'il détacha le Marquis d'Humières et le Comte de Bussy-Rabutin avec un corps de 2.000 chevaux. Leurs instructions portaient qu'ils s'avanceraient du côté d'Aire, passeraient sous le feu de la ville, et feraient en sorte que le Gouverneur, croyant voir l'avant-garde de son armée, donnât à Condé avis de l'approche de l'armée entière. Tout se réalisa au gré de son idée. Aussitôt que la cavalerie parut en vue d'Aire, le canon de la place tira le nombre de coups convenu : le canon de St-Omer prit à l'instant la parole, et cette téléphonie militaire intima en quelques minutes aux assiégeants d'Ardres un *Garde à vous !*, dont le résultat fut la levée du siège.

fuyoient de la demye lune de Lermont; après en avoir tué plusieurs, [ils] en ont encore faict prisonniers soixante onze, dans lequel nombre il y avoit un capitaine, un lieut[t] et un alfié (1) du régim[t] de Persan. Dans ceste sortje sj trouva les sieurs Humier, Daubin pere bourgeois de la ville et plusieurs autres quils firent fort bien leur debvoir l'espée à la main.

Sj bien que M[r] le Prince de Condé, vojant ceste honteuse fuitte de l'armée, fit battre au champ par tous les quartiers; et mirent le feu dans touttes leurs tentes de leurs camps, se retirant auecq le plus grand désordre, que l'on ne sçeût l'exprimer, abandonnant leur lingne achevée acompagné de redans et grandes cornes, ayant abandonné leurs pelles, picques, houyaux, plusieurs [canons?], gabjons, facinnes, jusque dans le parcq de la tranchée où estoient tous leurs munitions, mesmes plusieurs grenades, poudre, balles et quantité de morts et blesséz quj ont esté panséz dans lospital de lad[te] ville.

Ainsj lad[te] ville a esté deslivré.

Les dits ennemis se sont retiréz honteusement par trois divers endroits, scavoir: une partie par Gravelingne et par la hault Arbrée (2) droit à Bourbourcq, et une partie par le fort de Hennuin (3) auquel jls ont jetté leurs

(1) *Un alfié du régiment de Persan.* Dans les armées italiennes, l'*alfiere* ou *alfiero*, dans celles d'Espagne l'*alferez* est l'officier porte-drapeau ou porte-enseigne : *Alferus* est donné par Ducange comme synonyme de *Vexillifer*.

(2) *La Haulte Arbrée*, aujourd'hui connue sous le nom de *Ferme des Hauts Arbres* ou *Les Hauts Arbres*, est située près de St-Folqnin, sur le canal de l'Aa, à 2 kilomètres de Gravelines et de Bourbourg, sur la limite des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais.

(3) *Le Fort d'Hennuin*, destiné à protéger la frontière de France contre les garnisons espagnoles de Gravelines et de Bourbourg, était situé sur le territoire de St-Folquin. Entièrement restauré en 1642, il fut emporté l'année suivante par Don Francisco de Mello, repris en 1644 par le Mal de La Meilleraye, puis de nouveau enlevé par les troupes impériales. Il revint définitivement à la France par suite des opérations militaires de Turenne en 1657 ; enfin il fut rasé, comme inutile, après la prise de Saint-Omer (1677) et la paix de Nimègues (1678).

cannons dans la rivière, et l'autre par Rominghen (1), affin de gaygner Vuatt; (2) et [ils] sont campéz aux environs de Bourbourcq et Mardicq, Bergues et Dunkerque.

Le d^{t} jour Mercredj, à douze heures de jour, arriva à Ardres M^{r} le Marquis docquincourt (3) avecq cinquant maistres et M^{r} le mareschal daumon (4) avecq quelq^{s} troupes du Boulonnois, après led^{t} siege levée, ayant ledt^{t} sieur docquincourt laissé cincq à six cens chevaux aux lingnes des ennemis, venant de l'armée de M^{r} le mareschal de Turenne; comme aussj [en outre] M^{r} le mareschal de Turenne envoya le lendemain cinquante maistres recongnaître sj les ennemis estoient retiré; quj [il] venoit auecq son armée quelle estoit aux environ de St-Omer.

Le lendemain M^{r} le comte de Soison (5) et le marquis de Guiche sont arrivé audit Ardres venant de larmée commandé par mond^{t} seig^{r} Mareschal de Turenne, suivje

(1) *Rominghen*; c'est Ruminghen, village du canton d'Audruick.

(2) *Vuatt.* Lorsque les Espagnols furent rentrés en Flandres, Turenne établit son quartier général à Watten dans la maison des Jésuites anglais : c'est de là qu'il partit pour la campagne où, après avoir franchi l'Aa et la Colme, il prit Bourbourg, le fort d'Hennuin et Mardyck. Cette partie de la campagne est décrite par Bussy-Rabutin T. II. p. 109 et suivantes.

(3) *Le marquis d'Hocquincourt,* Charles de Mouchy, qui s'était poussé par l'intrigue non moins que par ses services militaires, était à son tour, moins d'un an plus tard, devenu traître et rebelle. Lui aussi crut avoir reçu du cardinal Mazarin un affront dont il n'avait pu obtenir réparation. Il porta son épée à Condé et prit du service dans les rangs de l'armée d'Espagne. Il fit partie de la garnison de Dunkerque assiégée par Turenne. Le 14 juin 1658, il alla reconnaître les lignes françaises à la tête d'un détachement de soixante chevaux. Molondin, mestre de camp du régiment des Gardes Suisses, lui dressa une ambuscade derrière une dune qui flanquait le chemin par lequel s'avançait. A la première décharge, le maréchal d'Hocquincourt reçut une balle de mousquet dans le ventre, et alla mourir une heure après dans une petite chapelle où ses gens le portèrent. Mém. de Bussy-Rabutin T. II, p. 59.

(4) *M. le mareschal d'Aumont,* Antoine d'Aumont de la Roche-Baron, pair et maréchal de France, gouverneur du Boulonnais depuis 1635.

(5) *M. le Comte de Soissons et le Marquis de Guiche.*

Eugène de Savoie, Comte de Soissons, colonel des Gardes Suisses, qui avait épousé la nièce du cardinal Mazarin, et Armand de Grammont, Comte de Guiche, mestre de camp du régiment des Gardes Françaises : avec Bussy-Rabutin ils allèrent faire un petit voyage d'inspection et de curiosité à Calais et à Boulogne où ils furent « traités avec une magnificence digne d'un Roy » par le maréchal d'Aumont.

de quatre ou cincq cens chevaulx quj ont passé par Boulongne le mesme jour.

Estant le véritable destail dud[t] siège faict par moj sous[né] puisque ji estoit en personne aagé de seize ans.

M. DAUBIN.

IV.

L'auteur et sa Famille.

Le journal autographe du siège d'Ardres en 1657 est signé par son auteur *propriâ manu :* à cette signature est annexé un détail autobiographique des plus précieux : l'auteur y certifie que « c'est le véritable détail dudit siège, fait par « moi soussigné, puisque j'y estois en personne, âgé de « seize ans : M. Daubin. »

C'est grâce à ce simple renseignement qu'il a été possible de retrouver tout un chapitre inédit de l'histoire domestique d'Ardres. Sur cette triple indication, nom de famille, initiale du nom de baptême et âge de l'écrivain en août 1657, M. E. Ranson dont il ne m'appartient pas de signaler ici d'autre mérite que son infatigable complaisance et sa clairvoyante perspicacité, a su reconstituer l'histoire authentique et complète de l'écrivain, de ses parents et de ses alliés. Tout ce chapitre absolument inédit de la chronique intime de sa ville natale au XVIIe siècle, lui appartient en propre, puisque les notes et les extraits d'après lesquels je l'ai rédigé, sont le fruit de ses recherches dans les archives de la commune et dans les registres de la paroisse.

« Les archives d'Ardres avant cette époque, m'écrivait-il, « se réduisent à quelques feuillets presque illisibles et tombant en poussière. Les actes de catholicité ne remontent « qu'à 1644, et cela avec des lacunes de toute espèce. Néanmoins je crois avoir trouvé, dans des feuilles de brouillon « antérieures, l'acte de baptême du Daubin que vous cher« chez !

« Le 26 avril 1641, il est baptisé Michel. »

Né en avril 1641, âgé de 16 ans au siège de 1657 : la concordance des dates est parfaite.

Quant au brouillon que le curé griffonna, lors de la cérémonie, comme memento de ce qu'il détaillerait sur son registre aux baptêmes, le voici :

« 1641. Le 26 avril Michel Daubin f[ils] de Charles et de
« Jeanne Le Roux. p[arrain] Michel le Caffette (1) et Jeanne
« le Roy m[arraine]. »

Le père du futur chroniqueur, Charles Daubin était illettré : sa marque, une croix assez grossièrement tracée, se trouve apposée à divers actes soigneusement relevés par M. E. Ranson. Sa mère Jeanne le Roux sait signer : les registres paroissiaux conservent plusieurs de ses chirographes (2).

Le premier acte que Michel Daubin ait souscrit, date de 1654. Le 16 mars, ce précoce parrain de 13 printemps donnait son nom à son neveu Michel Tricot, fils de sa sœur Marie qui avait épousé Nicolas Tricot le 8 juin 1653 : il signe en toutes lettres Michel Dobin en deux mots séparés que décore un petit paraphe élégant. L'orthographe du nom patronymique paraît dans le corps de l'acte la même que dans sa signature, et il s'en rencontre d'autres exemples par ci par là : une troisième variante est inscrite sous la forme pseudo-nobiliaire de d'Aubin dans l'acte, du 21 octobre 1663, où est constaté le mariage de Vincent le Gouge avec Marie d'Aubin, devenue en 1658 veuve de son premier mari.

Trois ans plus tard, le 5 mai 1657, il atteste sa présence au mariage de sa sœur Anne avec Mre Gédéon de la Dresve,

(1) Tout échevin qu'il était (1655) Michel le Caffette ne savait signer : on rencontre fréquemment sa marque en croix dans les Journaux de la municipalité. Je le crois père de Jacques-François le Caffette, bailli et maire perpétuel d'Ardres et époux de Marguerite Berliquet, fille de noble homme Antoine Berliquet, docteur en médecine et de Barbe le Roy du Plouy. V. Recherches généalogiques d'E. de Rosny, p. 1299.

(2) Le prénom de Michel avait été porté par un autre frère de notre historien, qui était mort en bas-âge : dans les notes du curé d'Ardres on lit en effet, sans indication d'année : « Le 10 juillet, Michel Daubin, fils de Charles et de Jeanne le Roux, n[ommé] par Jean-Jacques Gedoyn, sieur de Metz, p[arrain], D(ame) Isabeau Pentier (?) femme de mons^{r} Borrouval, lieutenant d'une compagnie de gens de pied, m[arraine]. »

chevalier de M[r] de Rouville, en souscrivant l'acte : M. Dobin : ici le jambage final de l'M est réuni à la boucle du D initial. Une autre signature du 10 janvier 1661 donne enfin un troisième type, celui qu'il adopta désormais *ne varietur*, celui qui figure au bas de sa *Relation* ainsi qu'au pied de nombreux actes retrouvés par M[r] E. Ranson ; l'M et le D y sont fondus en une lettre composée, où le D emprunte à l'M son jambage final comme trait descendant ; puis vient un grand paraphe d'involutions et de boucles, digne d'un parfait notaire du temps passé.

Michel Daubin se maria cinq ans plus tard, à l'âge de 22 ans et 2 mois et demi : le 10 juillet 1663 il épousa « en face de la S[te] Eglise » Jeanne le Gouge. L'acte porte les signatures de sa mère alors veuve et de sa sœur, ainsi que la sienne, puis celles de l'épousée, de Nicolas le Gouge son père, de Marguerite Carpentier sa mère, et de divers parents, tels que Jeanne et Vincent le Gouge, et Péronne Charpentier. Il est attesté par le célébrant, le père Grégoire de S[t] Mathieu, carme, en l'absence du curé qui était encore l'Antoine Groux dont il est question dans le journal.

Sa famille appartenait à la bourgeoisie de sa ville natale ; son père y exerçait la profession de boulanger ; l'impartialité m'oblige même à ajouter qu'il fut condamné en 1641 à une amende de 6 livres pour deux poids trop légers que l'on avait trouvés en sa boutique. Cela ne l'empêcha pas d'exercer les fonctions municipales, même les plus responsables : on le voit en effet recevant le 6 janvier 1649 celles d'Argentier, c'est-à-dire de receveur et trésorier de la ville ; cette élection implique qu'il avait dû être préalablement membre du conseil et même échevin.

La maison paternelle était située dans la Rue d'en bas, ainsi que le constate le procès-verbal de la visite, faite le 21 février 1663, de « la cheminée et four du logis de la veufve Daubin. » Elle avait quelque importance ; car, dans le procès-verbal d'une autre visite faite le 22 février 1658, on relève

mention de « la cheminée de la chambre à soldat de Daubin. » Le logement militaire n'était imposé qu'aux maisons les plus considérables de la ville. Michel paraît y avoir demeuré longtemps ; mais en 1683 il élisait domicile en sa maison sur la place, d'après deux citations détachées du 15 septembre, alors qu'il était Procureur fiscal.

Les le Gouge auxquels il s'allia, étaient également bourgeois d'Ardres, ayant pignon sur rue, biens de campagne et fonctions municipales. Le procès-verbal de la visite faite le 11 mai 1660 au sujet de l'entretien des fossés de Bois-en-Ardres, relate que les sieurs le Gouge et Daubin y possédaient des maisons et des terres dans la Haulte Commune, rue de l'Escu. Nicolas le Gouge est désigné comme échevin dans le baptistaire de sa petite-fille à qui sa commère, Jeanne le Roux, grand-mère de l'enfant, donna son nom le 13 juin 1664. A cette fille de Michel Daubin naquit une sœur, baptisée le 10 août 1672 et « nommée par les parrain et mar- « raine qui ont été Mre Claude Pollart, sieur du Lignon, « baillif et maire perpétuel de cette ville, et Marguerite « Charpentier. » Celle-ci, nous l'avons dit, était femme d'Ho- « norable Homme Nicolas le Gouge, sieur du Val, echevin (1658 ; 1660 ; etc.) : elle fut inhumée le 30 mars 1678 dans la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce auprès de son mari qui l'y avait précédée depuis le 5 novembre 1674 : il avait alors 67 ans. Il était donc quinquagénaire, lorsqu'il allait faire le coup de feu contre les Espagnols, à côté de l'adolescent de seize ans qui devint son gendre et son historien.

La sœur aînée de Michel, Marie dont le premier-né fut tenu sur les fonts par son oncle, fut deux fois veuve ; mère de Michel, d'Anne et de Françoise, elle perdit son mari Nicolas Tricot pendant ou peu de temps après le siège. En effet huit mois après la retraite des Espagnols, elle accoucha le 1er avril 1658 d'un fils posthume qui eut pour parrain son aïeul Charles Daubin. Du second mariage qu'elle contracta le 21 octobre 1663 avec un de ses parents par

alliance, Vincent le Gouge, naquirent une fille Jeanne, puis un garçon Vincent. Neuf ans après cette naissance, le 26 février 1675 eut lieu le décès de leur père. Sa veuve lui survécut 18 ans; son inhumation se fit le 12 novembre 1693 dans la nef de l'église paroissiale d'Ardres. Son beau frère, Nicolas le Gouge, était lieutenant d'infanterie, suivant un acte contrôlé à Ardres le 9 juin 1747 qui l'ennoblit sous le nom de Nicolas de Gouge, sieur de Ruscamps-en-Louches.

La seconde sœur, Anne Daubin, fut baptisée le 22 novembre 1635: elle reçut son nom d'Anne Mannessier qui avait pour compère Pierre Humières que la Relation signale parmi les défenseurs d'Ardres.

De l'union qu'elle contracta avec Gédéon de la Drève, dit Duchêne, naquirent le 17 février 1659 un fils Jacques, et le 10 janvier 1661 une fille Anne dont l'oncle Michel Daubin fut parrain.

Une troisième sœur, Marguerite, née le 6 mai 1649, fut nommée par Marguerite Ampleman, femme de Mons[r] Le Major: elle eut pour parrain Jacques le François Cabre, lieutenant d'une compagnie de cavalerie de Mons[r] le Marquis de Fienne.

La famille Daubin, on le sait, comptait encore un garçon plus âgé que Michel: celui-ci mentionne en effet un « Dau- « bin fiz aagé de dix huict ans », comme ayant accompagné M[r] de Bavre avec le jeune Huet, lorsqu'il s'empara, sur son fourneau, du mineur attaché à la courtine située entre le bastion du Mont-Éventé et celui où commandait le sieur de la Guinardière. Ce ne peut être là François Daubin qui était né d'un premier mariage de Charles Daubin avec Jeanne Richard et qui avait eu pour parrain et marraines la marquise de Cercamp, Hercule de Longueval et Claude Robion (1) le 30 septembre 1624. Au lieu de 18 ans, il en

(1) Damoiselle Claude Robion, fille de M[re] Joachim Robion, sieur du Woort-La-Haye, capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment de Vaubécourt, était

aurait eu 33 en 1657. François Daubin est d'ailleurs resté inconnu.

Ce frère innommé n'a laissé de trace nulle part : seule, la mention consignée par Michel nous révèle son existence. On peut donc se demander s'il aurait quitté le pays ou s'il serait mort peu de temps après le siège.

Quant à Michel, il fit toute sa carrière à Ardres: bourgeois, notable, bien apparenté, parfaitement considéré de ses concitoyens, on le voit peu à peu prendre une place importante dans l'administration communale, religieuse et financière de sa ville natale.

Le 8 janvier 1664 il est nommé administrateur de la confrérie des Archers, placée sous le patronnage de St-Sébastien.

Le 7 janvier 1673, « en présence de Mre Montmignon, « curé, le Baillif [c'était Claude Pollart] et les echevins ont « nommé Marguillier et Administrateur de la Chapelle « Notre-Dame Michel Daubin, à commencer l'exercice au « jour de St-Michel prochain, pendant lequel temps il ques- « tera les porchas du bassin du St-Sacrement (1).... et « Administrateur du St-Sacrement jusqu'au jour de St- « Michel, et après ce dit jour, il y sera pourveu. »

En janvier 1674, a lieu sa nomination comme marguillier de la Chapelle Notre-Dame, dans laquelle il fit plus tard inhumer sa femme.

Le 6 janvier 1675 l'assemblée des notables l'élit Argentier de la Ville ; et le nouveau Receveur municipal signe le procès-verbal et continue toute cette année 1675-6, à signer en cette qualité.

Trois mois plus tard, nouvelle promotion : il devient Procureur fiscal.

femme de Mre de la Chapelle, capitaine du même régiment qui porta les noms d'Aunis et de Gervaisais. (V. G. Desjardins, Recherches sur les drapeaux français, p. 138.)

(1) Le trésorier de la Confrérie quêtait et recevait les aumônes, dons et offrandes destinés au tronc ou à la caisse commune.

« Du XVIIIe jour d'avril 1675 est comparant judiciair[ement] « en l'hostel commun de la ville d'Ardres,

« Par devant nous Mre Jacques François le Caffette, sieur « de Vuimet, Cons[eiller] du Roy, Baillif royal (1) et Maire « perpétuel de la d^te ville, banlieue et echevinage d'Ardres, « en la présence de honorables hommes Simon le Roy, et « François Grou eschevins en charge,

« Honorable homme Michel Daubin à présent Argentier « en charge de lad^te Ville, lequel a été receu et admis en la « fonction de Procureur fiscal d'ycelle ville, aux fins de « quoy nous avons receu de lui le serment au cas requis et « accoutumé, dont et de quoi nous lui avons octroyé le « présent acte pour lui servir et valoir ce que de raison, à « laquelle réception ont été aussi présents les honorables « hommes Rozelle, Lefébvre, Charles du Pré, Claude Isacq, « François Monel et autres soubs^nés, et pour en jouir tant « qu'il nous plaira. »

Suivent alors les signatures du Bailli, du nouveau Procureur fiscal et des honorables hommes nommés à la fin de ce procès verbal; mais Simon le Roy et François Grou, échevins en charge, se refusent à y apposer leur signature et se réunissent aux anciens échevins pour protester contre une nomination qui n'avait pas été faite *en la forme ancienne*. La forme ! Beaumarchais la connaissait : Brid'oison proclame qu' « on doit toujours remplir la forme », et Figaro la respecte comme « le patrimoine de la justice. »

Pour n'avoir pas « rempli la forme, » pour n'avoir pas, conformément aux usages anciens qui remontaient aux chartes du XIIIe siècle, appelé le corps des notables à donner son avis sur cette nomination que M^re le Baillif et maire perpétuel avait faite au gré de ses convenances et de ses prédilections, ce magistrat autoritaire, pris en flagrant

(1) Nommé par le roi le 29 mars 1675 à Versailles il prêtait « serment entre les « mains de Mre Michel le Roy, sieur de la Morinaye, conseiller du Roy et son Baillif de « Boullongne, Outreaux, Vuissant et Londefort », délégué à cet effet le 11 avril suivant.

délit de favoritisme, vit, sans trop s'en émouvoir pourtant, une protestation s'élever contre son *motu proprio*. Michel Daubin ne s'en tint pas pour moins bien élu et entra en fonctions.

L'incident le moins logique de ce petit coup d'état municipal fut que notre Michel, dont la nomination, faite directement par le Maire sans le concours régulier des notables, avait soulevé l'orage, crut pouvoir et même devoir signer à son tour une protestation contre l'irrégularité d'autres nominations faites dans le même manque de forme que la sienne propre. Mais le Bailli-Maire ne se formalisa point de ce zèle intempestif, et l'on voit le nouveau Procureur fiscal, comme si sa nomination était d'une irréprochable légalité, présenter ses requêtes à ce magistrat sans rancune et donner ses conclusions pour les visites à faire ou les condamnations ou amendes à infliger aux marchands boulangers, cabaretiers, brasseurs, hostelains et *tutti quanti* de la bonne ville d'Ardres.

Et cela dura dix ans. La dernière signature qu'il ait donnée en sa qualité de Procureur fiscal est à la date du 9 décembre 1684. Dans le procès-verbal de l'assemblée tenue le 6 janvier 1685 pour l'élection annuelle des échevins, le nom du Procureur fiscal, d'abord inscrit par le greffier : *Michel Daubin*, est par lui biffé et remplacé par celui de Pierre Roze (1), qui, à partir de ce jour signe comme tel jusqu'à son décès survenu le 8 août 1686. Le 28 septembre 1686, Pierre Morel lui succède.

A partir de cette époque, Michel Daubin disparaît du théâtre de ses exploits militaires, littéraires, administratifs, financiers et juridiques. Il n'était pas mort cependant; mais,

(1) Pierre Roze, fils de Pierre et petit-fils de Nicolas Roze, cet aubergiste du *Dauphin* qui sauva la ville en 1653 en révélant au marquis de Rouville les projets criminels de Rambure, était notaire à Ardres où il mourut en 1686, à l'âge de 38 ans. Sur la conspiration dite des Rambures, voir Remarques... sur les Annales de Calais de Mr Bernard, par Mallet de Bresme : (Edition de St-Pierre, 1870, p. 55 et suivantes).

devenu veuf, il avait pris en dehors d'Ardres une seconde épouse auprès de laquelle il était allé s'établir, au rebours des prescriptions de la vieille loi biblique qui ordonne à la femme de suivre son mari. Le fait de ce second mariage est constaté par un baptistaire du 11 décembre 1684, date à laquelle « est né à 4 heures du matin, Charles Mallet, du « mariage de Charles et de Jacqueline Beauvois, laquelle a « été baptisée le même jour et nommée par Charles Dupré, « greffier de cette ville (d'Ardres) et Marie Moulliens, « femme de Mre Michel Daubin. »

Qui était cette Marie Moulliens que je soupçonne fortement d'appartenir à la vieille famille calaisienne des Mollien, où Michel Daubin passa la fin de sa vie, et ce que devint ensuite sa descendance, je l'ignore.

V.

Ardrésiens.

Michel Daubin, en historien impartial, fait à chacun des acteurs du drame dont il a retracé les péripéties, la juste part qui lui appartient : de là tous ces noms de bourgeois et de militaires que l'on rencontre dans sa consciencieuse Relation. Grâce aux minitieuses recherches de M[r] E. Ranson, je me trouve en mesure de consigner ici quelques notes biographiques sur tous ces personnages.

Donnons le pas aux Bourgeois de la « *Brave et Fidèle.* »

Le sieur Daubin — le premier que notre chroniqueur nous présente, nous est signalé comme ayant commandé sur le rempart une compagnie de soixante hommes ses concitoyens, blessé l'écuyer, ou aide-de-camp de Condé, lorsque l'on essaya de franchir le fossé de la place, et repoussé de vive force l'attaque espagnole. Ce capitaine de la milice bourgeoise, c'est son propre père, le Charles Daubin que nous connaissons déjà, bourgeois notable, propriétaire en ville et à la campagne, honorable homme et échevin. Il n'a laissé dans les Journaux de la municipalité et dans les registres de l'Eglise aucune trace postérieure au 1[er] avril 1658 : ce jour là « le Père-grand » de Charles Tricot était parrain du fils posthume de « deffunct Nicolas Tricot » qui fut probablement une des victimes « prochaines » du siège.

Du Val. — Le Du Val qui combattait vaillamment comme soutien du M[is] de Rouville au bastion du Mont-Eventé, c'est honorable homme Nicolas le Gouge, sieur du Val, bourgeois notable, échevin en 1658, 1660, 1664 et 1674; une double alliance l'unissait à la famille Daubin. Sa fille Jeanne

n'était-elle pas devenue le 10 juillet 1663 l'épouse de notre Michel, dont la fille Jeanne l'eut pour parrain ? Son fils cadet Vincent, n'épousa-t-il pas, le 21 octobre de la même année, Marie Daubin ? De même que les Daubin, il avait pignon sur rue à Ardres où il tenait l'hôtel des Trois Rois, ainsi que le constatent divers procès-verbaux de visites des « chambres de soldats » pour logements militaires et de beaux biens à la campagne. Il était échevin en charge l'année de son décès, 1674 : le 5 novembre il fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame.

Son fils aîné, qui hérita de la propriété du Val située à Landrethun-lez-Ardres, est désigné sous le nom de Nicolas le Gouge, sieur du Val et de Ruscamps-en-Louches, lieutenant d'infanterie, dans un acte mentionné plus haut. « Pierre le Gouge, capitaine des bourgeois de cette ville » est porté comme parrain dans un baptistaire du 29 mai 1696 ; et le 5 janvier 1697, sa sœur Marie Catherine le Gouge de Rusquen (1) paraît comme marraine.

Notre chroniqueur nomme ensuite, comme faisant le coup de mousquet aux côtés de son père et de son futur beau-père, un Lefebvre et un Humieres.

Lefebvre. — Il est toujours difficile de retrouver avec certitude un membre de l'innombrable famille des Lefebvre, quelque variante de ce nom que porte l'individu cherché. Cependant, parmi ceux qui habitaient Ardres à cette époque, le choix ne peut guère hésiter qu'entre deux personnes.

La première, c'est Jean Lefebvre, marchand bourgeois, qui fut en 1658 échevin en charge avec Nicolas Le Gouge et qui fit fonction de bailli par suite du décès du titulaire Claude Groux, écuyer, sieur du Vallon. En 1675, il est repris comme présent, avec Michel Daubin, François Groux et Joseph d'Humières, à une délibération des notables saisis

(1) Rusquen, Rusquehen, Rusquehem, Rouche-Camp, et primitivement Rusteghem est le nom d'une ferme et fief sis à Louches (Courtois, Dict. géogr. de l'arrondissement de St-Omer, *in verbo.*

d'une demande de cession de terrains aux Carmes. Sa signature se lit au bas d'actes nombreux de cette époque : tout indique qu'il prit longtemps une part active à l'administration de la ville.

La seconde, Pierre Alexis Lefebvre, écuyer, seigneur de la Chaussée, est qualifié, dans deux actes de baptême des 2 février et 2 mai 1659, capitaine du régiment de M. de Rouville. En raison de cette qualification toute militaire, ce n'est probablement pas là le bourgeois que nomme notre chroniqueur si précis.

Il y a bien encore un Louis Lefebvre, aubergiste à Ardres, et un Jacques Lefebvre, de Bois-en-Ardres, dont Marguerite Charpentier, belle-mère de Michel Daubin, avait tenu le fils sur les fonts baptismaux, le 2 octobre 1652.

Mes préférences et la logique inclinent à choisir ici Jean Lefebvre.

Humières, — son compagnon d'armes, est honorable homme Joseph d'Humières, marchand bourgeois, (ainsi qualifié dans un acte de juillet 1657), propriétaire d'une maison à soldat — ce qui implique toujours une grande maison de maître.— Il remplit tout au moins une fois, en 1660, la charge d'échevin, et décéda, à l'âge de 60 ans, le 16 janvier 1680.

Damas. — Deux canonniers de la garde bourgeoise semblent s'être comportés en hommes combattant avec conviction *pro focis*, sinon *pro aris* également : ce sont les deux frères Damas, Philippe et André. Ils ont laissé des traces nombreuses dans les documents officiels : aussi savons-nous, entre autres particularités, qu'eux aussi étaient bourgeois, marchands, propriétaires de biens urbains et ruraux, et qu'ils vivaient en fraternelle communauté dans la même maison. Ajoutons un détail topique : Philippe est qualifié *maître canonnier* dans une assignation qu'il reçut en 1659 par le ministère de Condette, aman, c'est-à-dire sergent de ville et huissier d'Ardres. Or, cet aman Condette qui a pendant de longues années exercé ces fonctions,

pourrait bien être l'adjudicataire des herbes du bastion auprès duquel il demeurait, qui est souvent désigné sous son nom, et qui reçut ensuite, en souvenir peut-être des évènements de 1657 et par une quasi-similitude de son, celui du grand Condé.

Un troisième confrère de Ste-Barbe, le sieur de la Guinardière, m'est inconnu : peut-être faudrait-il lire, le sieur de la Canardière, Ardres possédant, de même que tant d'autres villes situées à proximité de marais et d'étangs, un lieu dit la Canardière dont le propriétaire aurait pris le nom, pour se distinguer d'autres membres de sa famille.

Huët. — Ce « joane homme aagé de dix-huict ans » qui s'en alla bravement avec Daubin aîné déterrer le mineur du Mont-Éventé, est probablement l'Antoine Huet que l'on rencontre souvent mentionné en 1660 et 1664. Il atteignait à peine sa majorité, lorsqu'il fut élu, en 1660, « pour l'administration du pourchas » [ou produit des cotisations et des quêtes] de St-Sébastien et de celui de St-Adrien. En 1664, il lui naquit un fils nommé François.

Après les gens de guerre, voyons les hommes de paix, Antoine Groux, Estru et Le Bel.

Antoine Groux était curé d'Ardres dès 1624 : il signe très ordinairement les actes de catholicité ; il décéda avant le milieu de 1672, Montmignon ayant signé, comme curé, le 9 août de cette année, le baptistaire de Marguerite, seconde fille de Michel Daubin.

Estru, ou plus correctement *Hestru* ou *Hétru*, son vicaire est peu connu (1).

Le Bel. — On a vu qu'il fut provisoirement suppléé en avril 1656 par François Le Bel, cet ecclésiastique que Michel Daubin qualifie de curé de l'abbaye d'Andres. Cette antique et célèbre fondation pieuse de Baudoin 1er, comte de Guînes,

(1) Ce prêtre signe les actes depuis 1650 jusqu'au 6 novembre 1660 : à la fin de l'un d'entre eux il ajoute, avec un à-propos dont il convient de lui savoir quelque gré, l'unique mention officielle qui subsiste à Ardres, des évènements de cette époque : elle

avait été détruite par les Anglais au XIVe siècle, et la ruine avait été tellement complète qu'à peine en connaissait-on l'emplacement. L'autel paroissial qui se trouvait primitivement dans la nef de l'église abbatiale, avait été transféré à l'endroit qu'occupe actuellement l'église reconstruite en 1754 par le vicomte des Androuins (1). Les rares Bénédictins d'Andres occupaient à Ardres même une maison de refuge : c'est la première que le voyageur rencontre sur sa droite en descendant du chemin de fer: un cartouche, qui décore l'une de ses fenêtres, donne le millésime de 1736 comme date de sa reconstruction. Situé à deux pas de l'église paroissiale, le refuge d'Ardres était desservi par le curé nominal de l'abbaye d'Ardres. Il y décéda le 9 janvier 1681. On voit la signature de François Le Bel, prêtre, après celle de Montmignon, nouveau curé, au bas de l'acte d'inhumation du marquis de Rouville, le 28 novembre 1677; il porte la désignation de Chapelain dans celui de sa propre inhumation. Il avait commencé en 1651 à officier à l'église paroissiale, et à en signer les registres.

Je regrette que Michel Daubin, si complet dans l'énumération des noms de ses concitoyens qui défendirent si hardiment leur ville natale, n'ait pas eu la galanterie d'y ajouter la liste des dames et demoiselles qui, elles aussi, payèrent de leur personne au jour du danger : leur part dans la défense paraît cependant avoir été assez noble pour mériter un mot de souvenir. « L'on vit, pendant toute la durée du siège,

figure dans un acte de baptême du 29 août 1657 en ces termes : « Le lendemain de la fuite du prince de Condé de devant la ville d'Ardres. »

On connaît, dès le XIIe siècle, une famille de ce nom.

« Sr DE HESTRUS. — D'argent à la fasce vivrée de gueules, contraire aux armes de CUNCHY, Sr DE HESTRUS, d'argent à la fasce vivrée de sable. »

Une terre de Hestrus était tenue du bailliage de Hesdin. On trouve aussi Hestrus en Boulonnais. Un Hugues de Hestrus est témoin d'une fondation d'Anseline de Poix « à l'abbaye de Cercamp en 1137. »

« WAUTIER DE HESTRUT ; ce nom était aussi connu en Boulonnais. Ce seigneur était » au tournoi de Mons en 1330. » (Livre provincial des Blasons d'armes du Boulonnais etc., d'après une copie ms. existant aux archives d'Hesdin : Soc. Acad. de Boulogne. 1876

(1) D. Haigneré. Dict. Histor. et Archéol. de l'arrondt. de Boulogne-s/m. T. III. p. 85.

« Madame la marquise de Rouville, avec la comtesse « d'Etoges et la marquise d'Henneveux ses deux filles, « suivies des dames et de la plupart des autres femmes de « la ville, les unes porter, les autres brouetter les armes, les « munitions, les outils et les rafraîchissements dont les « soldats et les bourgeois, quasi perpétuellement de garde, « avaient besoin dans les postes les plus dangereux. » Il serait agréable de connaître et d'honorer quelques-unes de ces rivales de Jacqueline Robyns et de Jeanne Hachette.

J. Blaise Mallet de Brêmes à qui j'emprunte ces lignes, complète le récit de Michel Daubin, en rapportant que ce fut son père, Philippe Mallet, capitaine de la Basse-ville, qui donna l'alarme et fit avertir le marquis de Rouville, que les avant-postes de l'armée espagnole étaient signalés sur les hauteurs de Leulinghen et de Nordausques. Il fournit une nouvelle preuve de la rapidité avec laquelle l'investissement de la ville s'effectua, en racontant que son père n'avait pas eu le temps de mettre sa maison à couvert et que, pour avoir voulu faire avant tout entrer sa troupe dans le corps de la place, il y avait « perdu à sa part, par dix à douze mille « livres tant en argent qu'en effets ».

C'est lui encore qui a conservé le nom d'une des victimes du feu des assiégeants. « On n'y perdit que 25 à 30 habitants, « dit-il, dont le plus notable fut le sieur de Martigny, rentier « fort aisé, qui fut tué à l'attaque du chemin couvert ». Il paraîtrait bien étrange que, pendant l'investissement et durant tout ce siège, aucun Ardrésien n'eût payé de sa vie la défense obstinée de sa ville natale. Si Michel Daubin n'enregistre pas les noms des tués et des blessés, c'est parce que son récit a vraisemblablement été écrit, pour ainsi dire, en présence des ennemis : les mots : « ils sont campés aux environs de Bourbourcq et Mardicq, Bergues et Dunquerque « indiqueraient en effet que c'est le surlendemain de la levée du siège qu'il prit la plume pour fixer ses souvenirs dans toute leur fraîcheur, dans toute leur sincérité.

VI

Boulonnais

Témoin oculaire attentif des événements qu'il raconte, Michel Daubin, spécifie que deux officiers français réussirent à traverser les lignes de l'armée espagnole : ils avaient reçu de Turenne la périlleuse mission de pénétrer dans Ardres investi, afin de raffermir la défense de la place en lui apportant l'assurance que le Maréchal se disposait à en faire lever le siège. Il nomme « le marquis de Coulanges et le sieur de Montcornet, boulonnois comme les deux officiers qui exécutèrent heureusement cette entreprise où ils risquaient doublement leur vie. « Ce n'est pas une petite obligation « qu'a un Général à un Officier particulier qui se travestit et « qui quitte son épée pour entrer dans une place, écrit Bussy-« Rabutin à leur sujet : car s'il est pris, il a beau dire ce qu'il « est effectivement, il n'y a point de quartier pour luy non « plus que pour un simple espion. » Telles sont les terribles lois de la guerre !

Charles de Montcornet, écuyer, sieur de Montcornet et du Camp, fils de Jean et de Jacqueline de Lavaye-Caumont, avait épousé en 1649 Anne-Madeleine de Tutil de Guémy ; il appartenait à une vieille famille boulonnaise qui tirait son nom du fief de Montcornet, sis à Boursin. Peu de temps après les évènements qui nous occupent, la famille fut maintenue dans sa noblesse lors de la grande enquête dirigée pour la Picardie par Bignon et de Bernage, intendants de la généralité d'Amiens : sa généalogie y est établie de 1339 à 1697 dans le nobiliaire dressé par ces deux officiers du roi. De même que toute la noblesse du païs Boullenois, Charles de Mont-

cornet avait rang dans la milice de cette province : il servait alors avec sa compagnie dans l'armée de Turenne sous St-Venant. Nous verrons bientôt comment sa belle conduite fut appréciée par Louis XIV.

Le marquis de Coulanges est étranger à la province ; mais c'était évidemment un officier de l'armée de Turenne.

Le nom des de Coulanges ou Colanges, ainsi que la famille l'écrivit jusqu'après le milieu du XVII[e] siècle, — A. Jal en fait la preuve dans son Dictionnaire biographique — est plus connue dans la finance, dans la robe et dans l'église que par ses services militaires : il a été immortalisé par la fille de Marie de Coulanges et de messire Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, qui devint le 4 août 1644 Madame de Sévigné par son union avec messire Henri de Sévigné. Sa plume a inscrit à toujours sur les tablettes de l'histoire deux membres de sa famille maternelle : l'un, Christophe de Coulanges, abbé de Livry, cet oncle bien-aimé que la délicieuse épistolière recommande à l'affection sympathique de la postérité sous le nom charmant de « le Bien-Bon » ; l'autre, Charles de Coulanges, sieur de S[t]-Aubin, qui tient une place considérable dans sa correspondance avec Madame de Grignan, principalement à l'époque où elle le perdit en 1688.

Un troisième de ses parents, son cousin et correspondant, son ami dévoué et fidèle, Philippe-Emmanuel de Coulanges, *le petit Coulanges*, né le 24 août 1633 à Paris où il mourut en 1716, s'est fait connaître par ses chansons joviales et sans prétentions lyriques, et par des Mémoires que l'on consulte avec fruit pour bien connaître ce qui se passa aux deux conclaves où furent élus les papes Alexandre VIII et Innocent XII.

En étudiant le « Recueil des Chansons choisies de M[r] de *** [P. E. de Coulanges] » dont la 2[e] édition parut en 1698 à Paris chez Simon Renard, j'ai cru que le compagnon de Charles de Montcornet à Ardres en août 1657, qui

d'ailleurs n'est signalé par aucune indication spécifique, pourrait bien être le petit bonhomme jovial qui, avec une désinvolture de capitan, chantait, « *d'un gozier, qui mâche du laurier* », et sur l'air langoureux de « *Tranquilles cœurs* » :

Qui passe la Lys et l'Escaut,
Après avoir passé la Somme,
Peut fort bien marcher le nez haut.
Pour moi, je suis au point où les païs de paix
Ne me plairont jamais !

Qui donne l'ordre dans Arras
Et qui donne l'ordre dans Ypres,
Harangué par les Magistrats
Comme seroit un roi de Chypre,
A bon droit pourra bien mépriser désormais
Tous les Gens de Palais !

Quand on a vû des garnisons
Et des fortes places de guerre,
Des bombes, mortiers et canons,
Il faut se signaler sur terre !
Adieu, je vais chercher dans l'Empire de Mars
La gloire des Césars. (Tome II, p. 5.)

Il a dû en effet se pavaner crânement sous le baudrier et s'exhausser d'un panache, le guilleret poètereau qui enfle ainsi le ton, afin de mettre sa piaffe au diapason des gens d'armes les plus bravaches. Sans quelques services militaires, s'il n'avait été cornette ou lieutenant dans quelque régiment du Roi et fait campagne dans les Flandres, il n'aurait pas écrit ces lignes et adressé ces rodomontades narquoises à ses parents et amis. Sans sa présence sous

les drapeaux, aussi temporaire, aussi subalterne que l'on voudra, sans sa participation, aussi minime que l'on voudra, à quelque opération militaire, fut-ce même dans les vivres, comment comprendre l'à-propos de la chanson intitulée : *Au retour de Flandres ?*

Ne me parlez plus de remparts,
De visiter des citadelles :
Je suis las des travaux de Mars !
Qu'il vuide luy-seul ses querelles.
Je retourne à l'Amour ; je retourne à Bacchus,
Et ne les quitte plus !

Traduisant ces verselets en vile prose, je voyais là réunis le découragement, le dépit d'un officier qui, après une campagne dont il revenait fourbu, après une garnison où il s'était rongé les poings, après un passe-droit ou quelque froissement qui l'avait exaspéré, donnait sa démission, vendait sa commission et rentrait dans la vie civile, où il comptait bien goûter les aises, les plaisirs, les grasses matinées et les fines parties après lesquelles soupirait sa nature d'épicurien.

Si ce n'était pas la vocation militaire qui lui manquait, l'exiguité de sa taille dont il était d'ailleurs le premier à rire, expliquerait en partie cette détermination toute pacifique. D'ailleurs qu'y aurait-il d'étrange si, avec l'homme de Boileau,

Changeant à tous moments d'esprit comme de robe,
Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc,
Aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc ?

Coulanges pouvait sans honte mettre au croc une épée trop longue pour son bras grêle, et dire adieu aux canons du grand maître de l'artillerie pour ceux dont le petit-maître était fier de bouffir ses chausses, lorsqu'il allait mettre en

riant le siège devant le cœur de quelque belle dame qui n'en riait pas moins que lui.

Le silence des biographies me contrariait : aucune ne mentionnait le moindre service militaire du poète qui racontait, en toute véracité, un *Voyage de Flandre* qui a un faux air de tournée d'inspecteur des fortifications : écoutez plutôt.

Qui n'a jamais vû de Place de Guerre,
N'a rien vû sur la Terre.
Il faut courir le Pays
Nouvellement conquis.
J'ai vû Bapaume, Arras.
Lens où Condé, par l'effort de son bras,
Mit tant d'Espagnols à bas,
Lisle et sa Citadelle,
Mesnin, Place fort belle,
Saint-Omer
Et Dunkerque, ce fameux port de mer,
Gravelines, Aire, Ypres, Béthune, Tournay.
Je n'ai point vû Cambray,
Valenciennes, Anvers, ni Bruxelles ;
Tout bon auteur doit dire vrai.

Ardres brille par son absence dans ce rapport rimé, quoiqu'il y ait place pour ce nom dissyllabique dans plus d'un des vers qui le composent (1). Or si le poète et le guerrier n'avaient été qu'une seule et même personne, il y a peu de probabilité que le poète n'eût pas tenu à honneur et à véracité de prononcer le nom de la place où le guerrier se serait signalé par un coup d'adresse et d'audace.

Nouvelle cause d'hésitation : pas une date dans les chansons. La muse badine faisant fi de sa chronologie, rien de plus naturel ! C'est ainsi que les points de repère font défaut pour établir, avec une précision suffisante, l'époque de ces

(1) A moins que ce ne soit le mot sauté dans le vers 10.

campagnes présumées, celle du voyage réel en Flandre, celle de la rentrée du petit Coulanges au foyer paternel où, comme le marin d'Horace, il s'empressa d'aller appendre son harnois militaire en ex-veto dans la chapelle du château.

Et, symptôme pire encore ! dans ses *mémoires* personnels, pas un mot de ses hauts faits de guerre ! pas une allusion à cet « empire de Mars » où il aurait été conquérir « la gloire des Césars » ! Aussi, lorsqu'on en vient à serrer de près les dates qu'il y a enregistrées, les belles images décevantes de la poésie s'évanouissent : au lieu d'un Artaban, on découvre un *robin !*

Voyez ce qu'il raconte : je résume ici les pages consacrées à son autobiographie.

Dès la fin de l'année 1656, son père Philippe de Coulanges qui, après avoir été financier, devint conseiller du Roi et trésorier à Paris, s'occupait de lui acheter une charge au Parlement : en mars 1657 il traita d'un office de conseiller du Parlement de Metz ; et le 10 avril le jeune récipiendaire quittait Paris pour Toul où ce corps judiciaire tenait alors ses séances. Un stage réglementaire de trois mois fut imposé au postulant qui passa sa thèse le mardi 10 juillet, disputant deux heures sur le titre *De alendis liberis*, fut déclaré *dignus intrare*, prêta le serment professionnel et fut installé sur les fleurs de lis. Le nouveau conseiller avait à peine pris séance, qu'il partait pour Francfort avec son oncle Louis de Coulanges, sieur de Chésières : l'oncle et le neveu faisaient partie de la suite des deux ambassadeurs, le maréchal Antoine de Gramont et M. de Lyonne, que Louis XIV envoyait à la diète électorale, convoquée pour le mois de septembre, à l'effet d'élire un successeur à l'empereur Ferdinand III décédé le 2 avril 1657.

Malgré les remuantes habitudes et la vivacité frétillante de Philippe Emmanuel, on ne peut admettre que le Coulanges qui notoirement se mit en route pour l'Allemagne au mois d'Août, puisse être le Coulanges que Turenne détacha

de son armée, le 27 du même mois, avec ordre d'aller se jeter dans Ardres. Ce n'est pas à un homme de robe, eût-il même été son ancien officier, qu'il eût confié une semblable mission, lorsqu'il s'agissait de conserver à la France une place de guerre qui couvrait la Picardie et le Boulonnais.

Quel était donc l'autre Coulanges à qui Ardres doit en bonne partie d'avoir une fois encore été conservée à la patrie française ?

Un correspondant fameux de Mad^e de Sévigné, un de ses proches, nous l'apprendra : Messire Roger de Rabutin, comte de Bussy, lieutenant général des armées du Roi et mestre de camp général de la cavalerie légère, écrit son nom et mentionne son acte de bravoure dans le tome II, p. 107, de ses *Mémoires* (1).

« Le lendemain 27 [août], dit-il, Coulange de la maison « de Chastelux, mestre de camp de cavalerie, eut la même « commission », (2) celle d'aller annoncer à Rouville dans Ardres que Turenne allait le secourir. Tel est l'officier qui entra avec Charles de Montcornet dans la ville si étroitement bloquée par les forces espagnoles.

Dire si les Coulanges de Chastelux appartenaient à la même souche que les Coulanges illustrés par l'abbé de Livry et par le petit chansonnier, dire quel pouvait être le degré de parenté du mestre de camp de cavalerie légère choisi par Turenne en cette circonstance, avec Marie de Rabutin-Chantal et Bussy-Rabutin, me serait difficile : il y a là un point d'histoire et de généalogie que je n'ai pu éclaircir à ma satisfaction avec les renseignements dont j'ai pu disposer.

Néanmoins je verrais volontiers le héros de l'aventure d'Ardres dans Auguste de Coulanges, cité par A. Jal. Gentil-

(1) Paris. Jean Anisson, directeur de l'imprimerie royale, 1697, 2 vol. in-12°.

(2) L'histoire militaire du règne de Louis le Grand, Roy de France, écrite sur des documents officiels, par M. le Mis de Quincy, brigadier des armées du Roy. [Paris, Denis Marcelle, 1726, in-4°) répète, dans les paroles mêmes de Bussy-Rabutin, qu'il [Turenne] « donna la même commission le lendemain [27 août] à Mr de Coulange de Chateleux, mestre de camp de cavalerie. » [T. I, p. 224]

homme ordinaire de la chambre du Roi et capitaine au régiment de Verdun, il épousa le 9 avril 1626, à l'âge de 28 ans ou environ, à St-Nicolas-des-Champs, une Lucie Martel que la famille de Coulanges ne vit pas d'un bon œil entrer dans son sein : en effet aucun de ses membres — et ils étaient fort nombreux alors à Paris — ne daigna paraître à la cérémonie nuptiale, ni ne signa le registre paroissial. Si le gentilhomme commit alors une mésalliance, on aurait une explication facile de l'obscurité dans laquelle toute une famille d'*épistoliers* laissa ce parent dont le mariage n'était pas à leur convenance. Bussy-Rabutin lui-même qui rencontre sous sa plume l'occasion de rappeler cette action d'éclat d'un de Coulanges, ne prend pas même la peine d'indiquer s'ils étaient alliés, tandis que les questions de parenté tiennent une place considérable dans ses mémoires et dans ses lettres.

Les souvenirs de Michel Daubin sont donc exacts et se trouvent confirmés par Bussy-Rabutin qui prit part à toute la campagne de 1657, et qui, la ville de Saint-Venant rendue, fit avec Eugène de Savoie, comte de Soissons, Arnaud de Gramont, comte de Guiche, le comte de Plessis-Praslin et Péguilin, la partie d'aller voir Ardres débloqué, puis Calais et Boulogne où ils furent traités par le duc d'Aumont « avec une magnificence digne d'un Roi », puis rentrèrent au camp après avoir visité la forteresse du Mont Hulin.

D'ailleurs Bussy-Rabutin était à la source même des renseignements les plus authentiques. Par l'union qu'il avait contractée en mai 1650 avec Louise de Rouville, fille du marquis Jacques de Rouville et d'Isabelle de Longueval, il était devenu le beau-frère de Messire Hercules-Louis de Rouville, à qui le Roi avait confié le commandement de la ville d'Ardres. Aussi peut-on accepter en toute confiance les détails qu'il donne sur les évènements et sur les acteurs du siège de 1657.

Les deux officiers qui, en rompant le blocus, apportèrent

l'assurance que la place allait être secourue sans retards par Turenne, étaient bien ceux que nomment Michel Daubin et Bussy-Rabutin, c'est-à-dire Coulanges et Montcornet. Le gentilhomme Boulonnais reçut plus tard de Louis XIV la récompense de son intrépidité. J'en trouve la preuve dans *les Antiquitez du Boulonnais*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville et du comté de Boulogne, par Dubuisson (1), huissier en la sénéchaussée du Boulonnois.* Dans le manuscrit, coté 169 B, in-folio, qui repose en la bibliothèque communale, au livre V, chap. I, p. 1032-3, il écrit ce qui suit :

« En récompense de ce fait d'armes » [et sans doute aussi de la blessure que Montcornet y reçut en se jetant dans le fossé] « lorsque Louis le Grand eut... par son règlement de « de 1670 distribué... toute la milice boulonnaise en six « régiments d'infanterie, cinq de cavalerie, deux compagnies « de dragons et une de carabiniers (2), il honora le sieur de « Montcornet le 27 avril 1672 d'une commission de lieutenant-colonel dans le régiment de Poucques d'Assigny (3) « infanterie, et le sieur de Bavre, de celle de lieutenant-colonel dans la mestre-de-camp de la Fresnoye. »

Cet avancement accordé par Louis XIV pour services exceptionnels rendus à l'occasion du siège d'Ardres, vient

(1) Michel-François Buisson, né à Enocq, commune de Bréxent-Enocq, le 4 octobre 1716, mort à Boulogne, le 17 novembre 1786, commis des chemins ou piqueur, puis huissier audiencier en la Sénéchaussée ; écrivain à ses heures, et historien de Boulogne : *Recherches sur les antiquités du Boulonnois*, et autres travaux mss : plus connu sous le nom de Du Buisson.

(D. Haigneré : Dict. Hist. et Arch.) T.

(2) Tous les auteurs et toutes les notes que j'ai consultés, gardent le silence sur l'artillerie ; n'y avait-il pas de corps de canonniers soit sédentaires, soit mobiles, qui fût attaché à la cavalerie et à l'infanterie ? Comment était organisée cette arme si utile pour la défense du Boulonnais, principalement de sa frontière maritime ?

(3) Quoique je trouve ce nom écrit ainsi que je le transcris, il me semble qu'il vaudrait mieux dire d'Attigny, deux membres tout au moins de la famille ayant été seigneurs d'Attigny : 1° Robert, écuyer, qui épousa en 1621 Jeanne Petit, veuve de Georges Monet, écuyer, Sr de Valcourt ; 2° son fils aîné, Charles-Marie, le dernier de la branche directe, et qui commanda le régiment d'infanterie boulonnaise désigné plus haut. (Voir E. de Rosny. Rech. Genéal, p. 1176).

confirmer de nouveau la véracité de notre jeune chroniqueur. Il nous a dit que le rapide et complet investissement de la place avait « coupé dehors Mr de Bavre auecq 40 maistres » (p. 10) et que cet officier y était rentré « accompagné du sieur du Moulin, un de ses cavaliers », en même temps que Coulanges et Montcornet à qui il servait sans doute de guide.

Ce fait est également constaté par Dubuisson : « Un sieur « de Bavre et Charles, écuyer, seigneur de Montcornet, tous « deux gentilshommes boulonnais, entreprennent d'y entrer « travestis en païsans. Le premier qui avait remarqué en « passant l'endroit où s'était logé le mineur, descend la nuit « dans le fossé, le tue, et sauve la place en annonçant que le « marquis de Turenne, qui venait de prendre St-Venant, « s'avance à grands pas à la tête d'une armée formidable « pour offrir la bataille aux ennemis ».

Le greffier de la Sénéchaussée semble avoir ignoré que de Bavre appartenait à la garnison de la ville investie, et que Coulanges avait, ainsi que Montcornet, été détaché par Turenne avec des instructions spéciales pour forcer le blocus. D'ailleurs il s'est inspiré ici, comme dans nombre d'autres passages, du récit peu fidèle de P. Bernard, auteur des *Annales de Calais et des pays reconquis*, publiées en 1715 (1).

« La noblesse du Boulonnois, écrit-il, fit paraître beaucoup « de résolution pour secourir les assiégés : mais le camp des

(1) Pierre Bernard, né à Calais le 12 décembre 1653, notable marchand, juge-consul, capitaine des bourgeois de Calais, mayeur en 1701-1702, décédé le 30 mai 1721 à St-Martin-lès-Boulogne. — J'ai inscrit ici, mais sous toutes réserves, la date de sa naissance que je n'ai point vérifiée, puis celle de son décès et le nom du lieu où il survint. Or ce n'est certainement pas à St-Martin-lez-Boulogne que l'annaliste de Calais mourut. Les registres paroissiaux de cette commune suburbaine de Boulogne ne contiennent aucun acte relatif à P. Bernard, ni sous la date donnée par les historiens, ni dans les 5 années qui précèdent, ni dans les 5 qui suivent, ni en 1731. Semblable silence, dans ceux de la paroisse de la Haute-Ville sur laquelle est située la rue St-Martin, dont le nom aurait pu créer quelque confusion. Peut-être conviendrait-il de chercher son acte mortuaire à *St-Martin-au-Laërt* : Le dictionnaire biographique de M. A. de Cardevacque indique en effet une localité à proximité de St-Omer, et nomme même Arques, comme le village où il alla mourir.

« assiégeants estoit si bien retranché et les avenues si bien « gardées, que rien ne pouvoit entrer dans la place; mais « deux gentilshommes du Boulonois y entrèrent, Bavre et « Montcornet déguisés en paysans ; et le premier fit une « action digne de mémoire : aïant remarqué l'endroit où « travailloit le mineur, il descendit la nuit dans le fossé et « le tua ».

L'annaliste calaisien est muet sur le rôle principal tenu par de Coulanges ; en outre il confond les dates, quand il mentionne l'envoi fait par Turenne de messagers vers Rouville, comme ayant suivi l'entrée de Montcornet et de Bavre : la vérité et la logique des faits exigent le contraire.

En effet c'est ainsi que Michel Daubin le raconte; après que les Espagnols eurent décampé, « sans battre tambours nj « sonner trompettes », à la nouvelle de l'approche du Maréchal, de Bavre, accompagné du jeune Huet et du frère aîné de notre chroniqueur, descendit dans la galerie du bastion du Mont-Eventé, « alla prendre le mineur dans son troux » et le conduisit, « avecq tous ses outils et lanterne » au gouverneur d'Ardres.

Il n'est pas sans utilité de noter ici que le nom de de Bavre est omis dans un nombre considérable d'ouvrages d'histoire relatifs à cette époque : —Bussy-Rabutin, qui entre cependant dans des détails précieux par leur authenticité sur les opérations de la levée du siège ; — Monglat qui leur consacre un paragraphe dans ses *Mémoires ;* — son autre contemporain Mons[r] du Buisson, premier capitaine et major du Régiment de Verdelin, qui écrivit *La vie du vicomte de Turenne* (1) ; — Jacques de Langlade, baron de Saumières, secrétaire du cabinet du roi qui ajouta *Quelques particularités de la vie et des mœurs de Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne* à ses *Mémoires de la vie de Maurice de la Tour-*

(1) Comme beaucoup d'autres, je me suis laissé prendre par cet ouvrage : je le croyais authentique. Mais c'est l'œuvre d'un *fabricant* de prétendus mémoires, le trop célèbre Courtilz de Sandras.

d'Auvergne, duc de Bouillon (1792) ; — Mallet de Brêmes, qui, en sa qualité d'Ardrésien, relève avec une bruyante vivacité les lacunes de Pierre Bernard ; — le marquis de Quincy, historiographe attitré des guerres de Louis XIV ; — Desormeaux dans son *Histoire* officielle de *Louis de Bourbon, prince de Condé, surnommé Le Grand* ; — Lefebvre, l'historien de Calais ; — et divers autres. Aucun d'eux ne prononce son nom.

Il reparaît dans nos historiens locaux déjà cités ; — puis dans des *Recherches pour parvenir à faire l'Histoire de Boulogne et du Boulonnois*, par M[r] G.-C.-A. Abot de Bourgneuf de Bazinghen, dont le manuscrit autographe (1), encore inédit, fut interrompu le 24 octobre 1775 ; — dans l'*Essai historique sur Boulogne* par J.-F. Henry ; — dans la *Notice sur le château fort du Mont-Hulin* dont François de Bavre fut gouverneur, par Louis Cousin ; — dans le *Précis historique sur Ardres* par le D[r] Deschamps, publié dans les mémoires (T. IV) de la Société des Antiquaires de la Morinie (2), et, pour clore cette longue énumération d'écrivains anciens et modernes, dans l'*Histoire du Boulonnais*, composée par le plus récent de nos historiens, M. H. de Rosny.

Il est fâcheux d'avoir à constater que plusieurs d'entre eux, lorsqu'il s'est agi de puiser aux sources, se sont laissé séduire par certaines eaux aussi frelatées que pétillantes et agréables à l'œil, et qu'ils ont accepté, comme biographie sincère et authentique, le roman de cape et d'épée, d'intrigue et d'amour qui porte le titre décevant de *Mémoires de M[r] d'Artagnan, Capitaine-lieutenant de la première com-*

(1) Il fait partie du cabinet de M. Arthur de Rosny.

(2) Il attribue l'honneur de cette délivrance à Blaise de St-Just, capitaine des gardes de Rouville « La présence des braves d'Artagnan, de Bavres, et de Mont-Cornet, qui « étaient parvenus à se glisser dans la place, eût été d'une faible ressource, sans l'arri- « vée de la compagnie commandée par le même Blaise de St-Just qui s'était déjà distingué « dans l'affaire des Rambures ». Je n'ai pu retrouver la source de cette assertion. En 1645, Blaise de St-Just était officier du régiment de Lermont ; son fils fut tenu sur les fonts baptismaux par le gouverneur d'Ardres. En 1677 M. Blaise de St-Just était receveur du comté de Guînes.

pagnie des mousquetaires du Roi, publiés, ainsi qu'il convenait à une compilation apocryphe, hors de France, à Cologne, dans l'officine de Pierre Marteau, *à la Sphère*, en 1700 (3 vol. in-12°).

L'auteur anonyme (1) de cette épopée guerrière et amoureuse omet le nom de de Bavre, biffe celui de de Montcornet, — un petit officier de milice provinciale ! — le remplace par celui de la Haye (2), capitaine au régiment de Turenne, conserve celui de Coulanges, et présente son héros à panache comme le tiers associé de cette entreprise qu'il rend ensuite, par l'introduction d'épisodes romanesques, digne de figurer à l'actif des *Trois Mousquetaires*.

L'imagination exubérante de cet Alexandre Dumas du XVII[e] siècle, se donne carrière dans ce chapitre où le vrai cotoie le faux, où la fiction se superpose à la réalité, où l'invention pittoresque brode à cœur joie le frêle tissu des 18 pages qu'il y consacre. Il faudrait toute la patience et l'infaillible dextérité d'une des héroïnes des contes des Fées de Perrault, pour séparer l'ivraie du bon grain et rendre à l'histoire ce que la fable lui a emprunté pour composer ce brillant et dangereux amalgame.

A cette autorité trompeuse qui a fait de nombreuses victimes, il convient de préférer notre chroniqueur ardrésien qui ignore les artifices et les compromissions, et de croire avec lui que Coulanges et Montcornet parvinrent, en agis-

(1) Gatien de Courtilz, sieur de Sandras et du Verger (1641 ? — 1712), intarissable producteur d'innombrables ouvrages dont aucun ne porte son nom : sa vie ne fut pas le moins mouvementé de ses romans : les principaux épisodes comprennent trois mariages, trois exils, 14 années d'emprisonnement à la Bastille, des inimitiés considérables provoquées par les révélations et les calomnies dont il émaillait le fond de ses publications, etc.

(2) Il emprunta sans nul doute ce personnage, très-réel d'ailleurs, à Bussy-Rabutin (T. II, p. 107). Cet officier, selon lui, aurait, en effet, reçu cette commission, et pénétré dans Ardres avec de Coulanges, tandis que Romecourt, capitaine dans le régiment de Villequier, et La Feuillée avec son régiment et celui de Pont-St-Pierre, échouèrent dans leur tentative de renforcer la garnison assiégée. S'il s'agit ici, comme je le pense, du Gilles de la Haye, S[r] de Longueville qui fut lieutenant au régiment des cuirassiers du Roi, ce serait encore un gentilhomme boulonnais : il était frère de Bertrand de la Haye, S[r] de la Houssoye.

sant de concert avec de Bavre que son long séjour dans Ardres avait familiarisé avec tous ses environs, à exécuter les ordres de Turenne en traversant les lignes espagnoles.

De Bavre, originaire de la Franche-Comté où se trouve le fief de Chargey dont il fut seigneur, fils de Lancelot du même nom, écuyer, sieur de Chargey et de sa seconde épouse Françoise Noirot, avait en effet tenu garnison dans la place depuis plusieurs années : l'acte suivant, dont je dois communication, comme de tant d'autres, à M. le Juge-de-Paix d'Ardres en fournit la preuve :

« Le 12 février 1652, François de Bavre, gentilhomme « servant le Roy, lieutenant de la Comp^ie^. de chevaux-légers « de M^r^. le Gouverneur de cette ville d'Ardres, a contracté le « mariage avec demoiselle Marie Nanton dans l'église de « cette ville, assisté et en présence de Antoine du Bosc, « chev^r^. seig^r^. de Tassencourt, lieutenant du Roy de cette « place lui servant de père, et de dam^lle^. Marguerite de « Raverdy, mère d'icelle Nanton, de Jean du Camp et de « Rocquigny et de.... Robion ».

L'épousée, âgée de 26 ans, née le 3 janvier 1626, était fille de Pierre Nanton : suivant une vieille coutume qui commençait à se perdre entre 1630 et 1640, elle eut deux marraines, Marie de Pruvost et Marie de Héduin, et deux parrains, Jean Groult et François Raverdy.

Le 6 mars 1653 leur union fut couronnée par la naissance d'un fils qui reçut le nom d'Anthoine, de son parrain le fameux Antoine du Bosc qui, moins de 4 mois après, mourait de deux coups de pertuisane reçus le 1er juillet, en réduisant un parti de « *Rambures* » : la marraine était Mlle Claude de Rouville, cette valeureuse amazone que nous avons vue aidant sa mère, sa sœur et les dames d'Ardres dans la défense de la ville : elle avait du sang militaire dans les veines, cette fille du marquis de Rouville, et de Marie-Jeanne du Bosc !

De son filleul, Antoine de Bavre, écuyer, capitaine des

troupes boulonnaises, allié en 1674 à Marie-Catherine Le Roy du Quesnel (1), est issue une postérité qui a perpétué cette famille jusqu'à nos jours. Son petit-fils, Claude-Antoine-Marie-François, chevalier, sieur de Cluses, La Haye etc., chevalier de St-Louis, brigadier des armées du roi, inspecteur de la marine sur les côtes de Flandre, Picardie et Normandie, le dernier mâle de la famille qui ait résidé dans le Boulonnais, est noté comme ayant, en 1790, fait entre les mains de la municipalité de Boulogne, pour être transmis au directeur de la Monnaie de Paris, dépôt d'un plat d'argent, « pour être employée au payement de la contribution patriotique. » (Arch. comm. N° 1744.)

Une touchante réciprocité de bons services s'était de longue date établie entre Ardres et Boulogne, ces deux avant-postes de la France à l'encontre des Anglais, des Flamands, des Bourguignons, des Espagnols et des Impériaux : Ardrésiens accourant au secours de Boulogne attaquée, Boulonnais volant au premier signal d'alarme sous les plis de leur drapeau quadrillé de bleu, blanc et jaune, et harcelant l'ennemi, quel qu'il fût, même français, qui menaçait la « Brave et Fidèle » : c'est là un patriotique spectacle dont les annales du pays enregistrent de nombreux exemples.

Dès 1415, le seigneur de la Longueroye, capitaine d'Ardres, appelé par M. de Rambure, grand maître des arbalêtriers de France et capitaine de Boulogne, amenait les milices de la frontière du Boulonnais à l'armée française : Ardrésiens et Boulonnais combattirent et moururent côte à côte, sous le même guidon, à la désastreuse journée d'Azincourt (2) : ce fut le baptême de sang de cette fraternelle alliance !

(1) Son fils aîné Louis-François eut pour marraine le 4 mai 1677, en l'église de St-Joseph de Boulogne, dame Françoise-Angélique de La Mothe-Houdancourt, duchesse d'Aumont, gouvernante de Boulogne et pour parrain Messire Barthélémy Le Roy, écuyer, seigneur du Quesnel, major de la ville.

(2) Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy. T. I, p. 248 : Ed. Morand.

Ardrésiens et Boulonnais cimentèrent ce pacte au siècle suivant par la communauté des souffrances et des supplices affrontés pour la mutuelle défense de leurs territoires contre les Anglais. Voici l'épouvantable récit qu'en fait un moine de l'abbaye de Cysoing [Bibl. comm. de Lille: Mss. N° 52. Soc. Ant. Mor. 1856.]

« St-Omer, ce vendredy, VII[e] de march. XV[c]XLIII.

« Pour nouvelles ne vous sçauroie faire sçavoir si non « belliqueuses et destruction des pays tant d'Arthois que « Boullenois. Le Roy d'Engleterre a fait publier par touttes « les frontières de dechà la mer de non permettre aux Fran- « choys porter vivres en Ardres sur environ le Noel, telle- « ment que les Angloys trouvèrent cinq hommes boulleni- « siens ausquels ils ont tiréz les langues hors des corps, « dedans le chastean de Guingnes, puis les ont renvoyez sur « une charrette en Boullenois. Depuis trouvèrent XIIII « femmes, et les ont toutes tuéez, sauf une, laquelle estoit « enchainte ; l'Engloys qui l'avoit saulvée, fust pendu sur « le marchié de Guingnes...... Les Angloys ont faict crier « de prendre nulz Franchoys à ranchon, mais tous tuer sur « peine de la hart. De puis huict jours, assçavoir la sepmaine « devant les Caresmiaulx, fut mené en la ville de Callais un « home d'armes de la bende Mons[r] le marissal du Biès ; « l'Englès qui l'avoit prins, fut pendu sur le marchiet, et le « Franchoys eult la teste coppée ; sa ranchon venue, fust dict « à le trompette et deffendu de plus retourner sur la vie, « pour quelque cas que ce soit. C'est grant pittié de la déso- « lation du povre pais! Les villages allentour d'Ardres sont « tous brusléz ; environ la moictié de Boullegnoys est bruslé « et habandonné, jusques aux portes de Boullongne du costé « vers Callais, et de l'autre costé jusques une petitte demi- « liewe de Monstreuil. En plusieurs lieux les povres gens « ont esté brusléz en leurs clochiers.... Autant de gens de « guerre d'Arthois qui veullent estre au souldre [solde]

« des Englois, le Roy leur donne paye et demye, et leur « faict faire serment et deffense sur la hart de ne prendre « aulcuns Franchoys à merchy, mais tout tuer, hommes, « femmes et enffants : plusieurs y sont de cette ville de St- « Omer et du pais à l'environ, qui est la cause par quoy en « avons souvent nouvelles.

« Pour les darrenières nouvelles, lundy darrenier, IIIe de « march, deux hommes de guerre avecq ung marchant de « drap de St-Omer sont venus de la ville de Callais, lesquelz « ont veuz touttes munitions de guerre, si comme artilleries, « pouldre, boullez, harnois, bastons [armes], victualles, ins- « trumens de pionniers, venans de Londres et de Douvres « par navires et basteaulx à Callais, meismes une maison « estoffée [blindée] toute de ploncq, qu'on dict que le Roy « d'Engleterre a envoiet ; l'on estime que c'est pour veoir « [en sûreté, à l'abri] la basterie [siège] d'Ardre et aultres « villes à son plaisir. »

La milice bourgeoise d'Ardres, organisée sur un pied analogue aux troupes boulonnaises, vint prendre une part active aux opérations qui arrachèrent Boulogne aux Anglais en 1551.

En 1641, les Boulonnais, conduits par le marquis de Villequier, et les Ardrésiens et les Guînois par leur Gouverneur Lermont, eurent le périlleux honneur d'être choisis par Gaston d'Orléans pour servir de colonne d'attaque au passage de la Colme. Dans cette brillante affaire où l'armée de Piccolomini céda devant leur audace et leur impétuosité, Lermont reçut au talon une blessure qui le fit porter sur le rapport adressé au Roi par le duc d'Orléans : Villequier y gagna son grade de lieutenant-général.

En 1653 tout un corps d'armée, 8000 hommes d'infanterie et 600 chevaux, soldats du roi et miliciens, garnison, bourgeois et cultivateurs, quitte Boulogne au premier bruit de la conspiration de Rambures.

Six semaines avant le siège décrit par Michel Daubin,

Ardres est menacé par Condé qui n'attend, pour l'enlever, que la réussite du coup de main projeté par don Juan d'Autriche sur Calais : le 2 juillet, les Boulonnais, ayant le duc d'Aumont à leur tête, font leur entrée dans ses murs menacés ; ils venaient d'opérer leur jonction avec les 500 hommes de la Maison du roi que le marquis d'Hocquincourt y amenait en toute hâte. Ce renfort inespéré conjure le danger, et Condé se voit réduit à reprendre le chemin de la Flandre espagnole.

Les Boulonnais ont à peine déposé le harnois de guerre que de nouveau il faut s'armer et repartir pour Ardres investi : cette fois encore ils ont le bonheur de contribuer puissamment à conserver leur vaillante petite voisine à la patrie française.

Il y a là tout un chapitre curieux à écrire sur la confraternité des deux villes.

VII

Fortifications et Gouverneurs

« *Ardera urbicula est ab hostibus quondàm igni ferroque* « *diruta, nunc autem utcunque restituta muroque ac fossâ* « *muniri cœpta* ». C'est en ces termes qu'un moine de l'abbaye de St-Saulve de Montreuil-sur-Mer, venu à Ardres pour se distraire de la monotonie de la vie cénobitique *(pœnitenta nostra, domûs pertœsa, peregrinari voluit)* rendit compte à un ami de ses impresions sur la petite ville qu'il venait de visiter le 22 juin 1520.

Quinze jours après la première entrevue des deux rois de France et d'Angleterre au Champ du drap d'or, il constate donc que l'on commençait à enceindre d'une muraille et d'un fossé la valeureuse petite ville que l'ennemi [cette fois, c'était l'Anglais] avait naguère mise à feu et à sac. Ainsi, en habile politique, François Ier, tout en travaillant à la paix par des fêtes, des festins et des carrousels, ne s'en préparait pas moins activement à la guerre : il relevait le poste aventuré de la frontière de France, qu'Henri VII avait brulé et rasé en 1492 (1).

Ce roi, père du convive d'aujourd'hui, n'avait, il faut le reconnaître, trouvé à piller et à incendier que ce que les Flamands avaient laissé quinze ans auparavant. Voici en quel état Ardres se trouvait en 1477, quelques jours à peine avant l'arrivée de Louis XI sous les murs de Saint-Omer : Pierre le Prestre, abbé de St-Ricquier en fait le bref et tragique

(1) « Ceste ville d'Ardres, ruinée, fust rebastie d'une admirable forteresse du temps du roy François, le premier du nom, en l'an 1539. » (Antiquitéz de Boulongne-sur-Mer, par Gme Le Sueur : Edit. Deseille, p. 24). La date de 1519-20 serait plus exacte.

récit dans ses *Aventures des chroniques depuis le temps de monseigneur Loys :*

« Les Flamengs, écrit-il, qui estoient au Neuf Fossé en « grand nombre, se partirent ung jour une compaignie « auecq aulcuns du commun de sainct Omer, et s'en alèrent « à Ardres atout [avec] artillerie et aultres abillements « [engins] de guerre ; mais les François de dedans s'en « partirent, et les dicts Flamengs pillèrent la ville tout au « net, et si [aussi] démolirent une partie des murs ; et puis « s'en retournèrent atout [avec] leur proie ; et ce fut en la « fin de Julet [1477].

Le bon moine de St-Saulve dont je recommande la lettre (1) comme le reflet naïf de ses impressions aux fêtes mémorables dont Ardres et Guînes furent alors le théâtre, y consigne une curieuse observation philologique sur la prononciation du nom d'Ardres. « *Ardeam vocant indigenæ* « *et Terruanenses ecclesiastici practici super hoc interro-* « *gati : michi placet magis Arderæ vocabulum, quo utitur* « *Gaguinus in* CAROLO SEXTO, *haud absimilem memorans* « *duorum regum conventum.* »

Faut-il écrire et prononcer Ardes ou Ardres ? Telle est la question qu'il se pose. Les uns, c'est-à-dire les habitants du pays et le clergé du diocèse de Thérouanne à qui il demanda la solution du problème, accordaient la préférence à Ardes. Quant à lui, s'inspirant de l'exemple de Robert Gaguin, qui décrivit l'entrevue de Charles VI et de Richard II, les 27 et 28 octobre 1396 (2) sur l'emplacement même du futur Champ du Drap d'or, suivant aussi l'exemple des lettrés de Paris et des habitués de la Cour, il se prononce

(1) Donnée par G. Servois. T. III : Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.

(2) En recevant la main de la princesse Isabelle (elle n'avait pas 8 ans !), le roi d'Angleterre proposa au roi de France de perpétuer la mémoire de cette union entre leurs deux couronnes, en élevant, à frais communs, sur le lieu même où les deux fiancés s'étaient rencontrés, une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Paix. Ce projet qui fut accueilli par Charles VI, fut-il mis à exécution ? Je n'ai pu découvrir dans les histoires, sur les cartes ni sur les lieux eux-mêmes, aucune trace de fondation qui s'y rapporte.

en faveur d'Ardres. La postérité, on le sait, a consacré l'orthographe et la prononciation des érudits et des gentilshommes, et rejeté celles du peuple et des ecclésiastiques du diocèse. Ainsi en décida la toute-puissante mode de Paris, au mépris de la tradition et d'une possession d'état cinq fois séculaire. Les plus anciennes chroniques, celles d'Andres, et le Cartulaire de St-Bertin, pour ne citer que deux autorités, écrivent dès 1084, Arda, Ardea, Arde, etc : voir Courtois : Dict. Géogr. arrondt de St-Omer ; *in verbo*.

En 1657, le voyageur ou l'ennemi qui s'approchait d'Ardres en suivant la route de Brêmes, avait devant lui le front ouest de la place, percé, vers son milieu, par la Porte-de-bas et flanqué, à gauche, vers le nord, par le bastion de Gascogne, à droite, vers le midi, par celui du Festin. Tournant vers sa droite, après avoir dépassé le petit château d'eau dont la belle source limpide est encore bouillonnante, puis la tour semi-cylindrique de l'ancienne enceinte qui vient d'être éventrée, il rencontrait, vers les milieu du front sud, le bastion du Prince dont on aperçoit encore quelques vestiges de murailles et de galeries souterraines, non loin de l'ancien Refuge d'Andres : à son extrémité se profilait la silhouette hardie du bastion du Mont-Eventé : une partie du fossé existe encore aujourd'hui et sert de tranchée à la Ligne d'Anvin à Calais, derrière l'ancien hôtel Debruyne, dont les dépendances occupent la place du moulin qui dominait ce bastion. Puis, après avoir passé devant la Porte-de-haut ou Porte-Neuve, il trouvait l'éperon saillant de la demi-lune de Lermont qui pointait dans la direction des terrains où l'on ouvrit en 1766 le cimetière neuf : cet ouvrage avancé couvrait le bastion de Condette, situé à l'opposé du Mont-Eventé, et qui existe encore presque intact avec ses hautes murailles dans la pittoresque propriété de Mlle la comtesse de Gomer. Ensuite se présentaient, vers le milieu du front nord de la place, le bastion de St-André qui porte sur certains plans le nom de bastion de la

Princesse, et, à son angle nord, le bastion de Gascogne qui complétait le périmètre des fortifications de la ville : quelques tours et diverses poternes sont encore indiquées sur certains plans.

Sur cette enceinte où peu à peu les bastions polygonaux s'étaient substitués aux ouvrages des anciens ingénieurs, Vauban greffa depuis toutes les modifications que sa profonde science lui suggéra comme nécessaires pour rendre la place susceptible d'une défense prolongée. Les minutes, annotées de sa main, de deux projets successifs, sont conservés au British Museum, département des manuscrits, dans le fonds du Roi Georges III. On peut y suivre pas à pas les changements qu'il apporta aux défenses d'Ardres, dès l'année qui suivit le siège. Ses instructions sont aussi simples que compréhensibles :

Dans le premier projet, il ne s'occupe que du corps même de la place. « Le bastion de Condette et de St-André seront « faicts comme ils sont marqués...... et comme ils sont « pointillés [par Vauban qui en élargit les épaules]. Les « deux flancs du Prince et un de Gascongne seront faicts « suivant les points [qui les ferment à la gorge]. Hausser « le flanc et le tiers du pas du B. du Festin vers le Prince « de six pieds et au dessus le parapet à l'épreuve du « canon. — A l'entour du reste, faire un parapet large, de « deux pieds d'épais, et se retirer en dedans de trois thoises « de la muraille pour y faire un rampart et parapet, à cause « des fants [fentes, lézardes] qui se sont faites à la pointe.— « Faut oster les deux portes entre le B. de Condette et « St-André, et fermer le rampart derrière la porte basse. — « Faire une palissade depuis le flanc du Bastion du Festin « jusqu'à la Courtine vers le Prince, pour la seureté de la « Grille, » par laquelle entraient les eaux qui faisaient marcher le moulin situé tout près de la Porte basse.

Le second projet qui date sans doute du second voyage de Vauban en 1677, complète quelques-unes des instructions

antérieures et pourvoit en partie aux dehors de la place : « Faut croistre les demyes [lunes] et les faire ainsi qu'elles « sont en ce plan [qui avait été dressé conformément à ses « directions verbales], et les revestir de massonnerie — Faut « faire plus grand le bastion de St-André comme est marqué « [au pointillé par Vauban] dans ce plan, et le revestir de « muraille, n'estant que de terre — le Bastion de Condette « est revestu, mais trop petit; il le faut grandir, alongeant les « faces du costé des épaules, ainsy qu'il est marqué dans « le d^{t}. plan, sans toucher à la pointe — le Bastion du Festin « sera relevé à sa hauteur — Faut faire un parapet à l'es- « preuve tout autour des Bastions et des courtines — Faut « faire un corridor avec son parapet au long de la contres- « carpe, tout autour de la d^{t}. fortiffication — Faut raccomoder « la Porte basse, et y faire un pont dormant à travers le « fossé. »

Ensuite à tous ces ouvrages sont venus s'ajouter successivement les demi-lunes, les tenailles, les tenaillons, les contre-gardes, les redoutes, etc., qui hérissent les plans modernes, entre autres celui de 1771 que conserve le bureau du génie de Calais. C'est de cette époque que date la redoute de Guînes qui fut construite sur le lieu dit le Jardin du Roi dont Michel Daubin prononce le nom, sans désigner exactement l'emplacement, en avant de la basse-ville.

Mais, au moment du siège entrepris par don Juan d'Autriche, Ardres ne possédait d'autres défense qu'une enceinte imparfaite de murailles bastionnées, garnies irrégulièrement de tours cylindriques, et en partie protégées par des terrassements gazonnés en mauvais état, sans dehors ni chemin couvert. Si le généralissime avait écouté Condé qui proposait d'enlever la ville de vive force et sans les préliminaires d'une attaque en règle, nul doute que ce coup de main, vigoureusement brusqué par une armée puissante, contre la poignée d'hommes qui, avec la milice bourgeoise, composait la garnison, eût réussi au gré de leurs désirs : d'autant plus

glorieuse est la défense improvisée sous le feu d'un ennemi nombreux, dont elle réussit à déjouer les plans et à dérouter les escadrons !

La seule addition qui paraisse avoir été faite aux fortifications élevées en 1520 par ordre de François Ier, est la demi-lune de Lermont; elle était destinée à couvrir le front Est de la Place, et à co-opérer avec les deux bastions de Condette et du Mont-Eventé : elle porte le nom du gouverneur qui la fit construire.

Jean de Bouex de Lermont avait été nommé au gouvernement d'Ardres et de Guînes en l'année 1638 : c'était un hardi et heureux capitaine qui s'était distingué en 1590 à la défense de Leucate (1). Un beau coup de main marque les débuts du nouveau gouverneur : ce fut la capture qu'il fit, le 25 septembre 1640, du fameux Gilles de Lières, gouverneur de St-Omer pour les Espagnols. Il s'en allait gaîment et en grand apparat rendre une visite de cérémonie à son voisin et ami, le gouverneur d'Aire, lorsqu'il fut surpris, entouré et fait prisonnier par Lermont. Gouverneur, femme, maison et escorte de 28 mousquetaires — on lui en avait tué 8 sur 35 — tout fut enlevé par les chevau-légers d'Ardres, et le vicomte de Lières, expédié au quartier général des troupes françaises en Picardie.

A cet escadron de chevau-légers qu'il avait levé pour de service de son gouvernement, il ajouta, en 1641, en vertu d'une commission du Roi, un régiment d'infanterie auquel il donna son nom : puis, lorsqu'il fut créé maréchal de camp le 16 août 1645, la propriété de ce corps passa à son lieute-

(1) Ce château, situé sur la frontière de la France et du Roussillon, sur une presqu'île que baignent la Méditerranée et la grau de Franqui, avait pour gouverneur Madame Constance de Cézeli, femme de Mre Barri de St-Humez qui était tombé entre les mains des Ligueurs. La défense, conduite par Lermont, fut assez vigoureuse pour réduire les assiégeants à se retirer. Aussi le Roi laissa-t-il à la valeureuse dame qui lui avait conservé Leucate, le gouvernement du château jusqu'au jour où son fils, Hercule de Barri, fut en âge de l'exercer ; peu après son lieutenant Lermont recevait en reconnaissance de ses services le gouvernement d'Ardres et de Guînes.

nant, messire Hercules-Louis de Rouville. L'année suivante, dans la nuit du 14 au 15 juin, il fut tué d'un coup de mousquet qu'il reçut à l'ouverture de la tranchée devant Courtrai (1).

J'ai lu, encastrée dans le mur de l'église d'Escalles, une épitaphe qui semblerait indiquer que le régiment créé par le gouverneur d'Ardres porta quelque temps et simultanément le nom de ses deux colonels successifs : c'est ainsi qu'il figure sur la plaque tumulaire en marbre rouge de « Damoiselle Brisse du Chesne, espouse de feu Iacques Musnier, escuier, seigneur du Pré, capitaine au régiment de Lermont et de Rouville. » Il est plus probable que, suivant une habitude générale, ce corps porta successivement le nom de son créateur et celui de son successeur, et que le capitaine du Pré avait servi sous l'un et l'autre.

Le marquis de Rouville succéda à Lermont dans le gouvernement d'Ardres et de Guînes. Ce gentilhomme qui fut lieutenant-général des armées du roi, appartenait par sa famille à la noblesse de Picardie. Bussy-Rabutin avait, en mai 1650, pris pour seconde femme sa parente Louise, née du second mariage de Jacques de Rouville avec Elisabeth de Longueval, fille de Philippe, seigneur de Manicamp et d'Elisabeth de Thou : et il a eu soin de rappeler dans ses *Mémoires*, t. II, p. 212, qu'elle avait l'honneur d'être cousine issue de germain de la princesse Marguerite de Lorraine auprès de laquelle elle avait été élevée. Le cardinal de Richelieu en parle dans ses *Mémoires* comme d'un homme de tête et de cœur, bien qu'il eût pris parti parmi ses ennemis pendant la Fronde : en 1640 Rouville était en effet le hardi et clairvoyant conseiller du duc de Longueville : mais l'esprit irrésolu et la faiblesse de caractère de ce seigneur l'empêchèrent de suivre ses sages conseils, de se maintenir dans Rouen, de s'assurer ainsi la Normandie au lendemain de sa fuite de Paris avec le duc de Vendôme. Le gouverne-

(1) Mémoires de Monglat, p. 34 : vol. L, collection Petitot et Monmerqué.

ment d'Ardres le paya plus tard de la part distinguée qu'il avait prise dans le parti des Princes. Hercules-Louis, marquis de Rouville, seigneur du Meux, Rivecourt, etc., lieutenant-général des armées du roi, colonel du régiment de Rouville, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, d'une compagnie franche de cavalerie légère et d'une compagnie de 128 fusiliers, était alors chef de la branche cadette de sa maison. Second fils de Jean de Rouville, seigneur du Meux, Rivecourt, etc., capitaine de la cavalerie légère en Allemagne et d'une compagnie d'ordonnance, qui mourut, le 27 juin 1637, d'une blessure reçue devant Epinal, et de dame Jacqueline de la Rocque, fille de Pierre, seigneur de Ville-Grugny, il avait succédé aux droits et titres de son frère aîné Louis, qui avait été tué en duel à l'âge de 21 ans.

En 1639 il s'était allié à la famille de l'illustre Antoine du Bosc de Tassencourt (1), par son union avec Marie-Jeanne du Bosc, dame du Bois-d'Hennebut, fille de Jean, seigneur du même lieu, baron de Nielles et de Jeanne de Belloi : union fructueuse, patriarcale : douze enfants la couronnèrent :

1° François, sous-lieutenant dans les gendarmes de la reine, dont le titre de marquis de Rouville passa à son puîné faute de postérité de son mariage (oct. 1677) avec Marie de Béthune, fille d'Hippolyte, chevalier des Ordres du roi et chevalier d'honneur de la reine, et de Marie de Beauvilliers, dame d'atours de la reine ;

2° Louis, marquis de Rouville, qui fut lieutenant-colonel du régiment du cavalerie de la reine ;

3° Jean, qui fut tué à Wezel à la tête de son détachement du régiment des gardes ;

4° Charles, mort en bas âge ;

(1) Les quartiers de noblesse qui encadrent son épitaphe dans le chœur de l'église d'Ardres, établissent les alliances de la famille du Bosc de Tassancourt avec les plus grandes maisons du Boulonnais : Bournonville, Bernieulles, Framezelle, Calonne, du Biez, etc.

5° Hercules-Louis qui fut abbé commandataire d'Andres, et qui mourut en 1691 ;

6° Henri, à qui son père avait donné une cornette dans sa compagnie de gendarmes, et qui mourut jeune ;

7° Louis-Marie-Hercules, qui devint capitaine au régiment royal des vaisseaux ;

8° Marie, qui épousa Robert de Monchy, capitaine d'Henneveux, tué à la prise de Lille, et mort sans postérité ;

9° Marie-Jeanne qui s'allia avec Marc-Antoine-Saladin d'Anglures du Belloi de Savigny, comte d'Etoges ;

10° Louise, décédée sans alliance ;

11° Jeanne et 12° Marguerite qui entrèrent en religion : la première fut supérieure, la seconde religieuse, du couvent des Carmélites, fondé à Compiègne par leur grande tante, Magdeleine de Rouville.

Le gouverneur d'Ardres avait son marquisat à Rouville en Picardie, aux environs de Crépy-en-Valois et sa seigneurie du Meux, non loin de Compiègne, près la Croix St-Ouen : ses ancêtres appartenaient à la Normandie où ils portèrent d'abord le nom de Gougeul que Jean, dit Gougeul, héritier de Pierre Gougeul, évêque du Mans et du Puy et décédé en 1327, échangea contre celui du fief de Rouville.

Après la relation de Michel Daubin, voici le récit dithyrambique dans lequel Loret, le gazettier rimailleur de la cour, a célébré de Rouville

« *Et de Bavre, officier dans Ardres*
Qui seul vaut quasi deux escadres ».

La raison demanderait « *escadrons* »; la rime à Ardres impose « *escadres* », ici comme plus bas.

..... *Voulans ataquer Ardres,*
Ils [les ennemis] *tournèrent là leurs escadres.*
Parlons des gens de Jean d'Aûtriche,

Au moins de ceux de son Party,
Qui dimanche ayant investy,
Avec une fort grande armée,
La Cité, cy-dessus nommée.
Ils l'assaillirent vertement,
(On ne peut pas dire autrement).
Mais le preux marquis de ROUVILLE,
Gouverneur de ladite ville,
Et BAVRE, *un de ses lieutenans,*
Guerrier des plus entreprenans,
Trois cens-vingt des leurs déconfirent;
Et deux cens prizonniers ils firent.
Les Espagnols si mal-traitez,
N'êtant pourtant point rebutez,
Vouloient redoubler leurs ataques.
Mais un courier, appellé Jaques (1),
Leur vint dire, en homme éperdu,
Que Saint-Venant s'étoit rendu,
Et que les coureurs de TUREINE
Paroissoient déjà dans la Plaine,
S'avançans vers eux à grand pas.
Que cela fût, ou ne fût pas,
Tremblans, comme gens qu'on trépane,
Ils perdirent la tramontane,
Et ne voulans point batailler,
On ne vit jamais mieux driller.(Lettre du 1er Septembre)

Ils ne perdirent pas la tramontane à ce point. Leur retraite, toute précipitée qu'elle fut, était dirigée et couverte par Condé : il trouva même dans cette circonstance une occasion inattendue de déployer les ressources de son génie et de lancer à Turenne la flèche du Parthe.

S'emparant de quelques postes avantageux sur la route par laquelle une partie des convois de l'armée de secours

(1) Probablement pour la rime encore.

devait se rendre à Ardres, il y dressa une embuscade et, avec elle, fondit sur l'arrière-garde de son rival. Le désordre s'y mit, et une affaire assez chaude menaçait d'être suivie de conséquences importantes. La bravoure des officiers français tira l'armée du mauvais pas où leur manque de précaution l'avait engagée : peu à peu le mal fut réparé et l'on coucha sur le champ de l'escarmouche. On y perdit pas mal d'hommes; il y eut des bagages pillés, des chariots brûlés ou enlevés. C'est dans cette affaire que le marquis de Renty reçut les nombreuses blessures auxquelles il succomba quelques jours plus tard à Arras.

Le petit triomphe des Espagnols fut bientôt suivi d'un revers: Turenne était prompt à la riposte. J'emprunte le récit de sa revanche à la *Muze historique* de Loret.

On dit pour nouvelle certaine.
Que, par l'ordre du grand Tureinne,
Monsieur le prince Ferdinand [de Lorraine],
Un des braves de maintenant,
Poursuivant, avec grand courage,
Ceux qui prîrent notre bagage,
En avoit recous les trois parts,
Et si bien rossé les Pillards,
Que pluzieurs ont perdu la vie,
Et les autres perdu l'envie
D'ataquer jamais ny chartiers,
Ny vivandiers, ny muletiers.
Bref, pour vingt charettes pillées,
Et dix ou douze de brûlées,
Le dit Prince fit prizonniers,
Non point de simples safraniers,[goujats, valets d'armée]
Mais vingt-cinq officiers de guerre,
Sans ceux qui mordirent la terre.
Tout-de-bon, ce jeune Lorrain
Y fit maint beau coup de sa main ;

Et le généreux Ligneville (1)
Déchargea tellement sa bile
Sur ces mal-heureux Doms Quichots,
Qu'il en fit plus de cent manchots.

Vingt ans encore après la levée du siège où il avait déployé de si brillantes qualités militaires, le marquis de Rouville continua à remplir à la satisfaction de Louis XIV les devoirs de sa charge. Puis la fin arriva.

« Le 28 novembre 1677 est mort sur les neuf heures du « matin haut et puissant seigneur messire Hercules Louis « de Rouville, lieutenant-général des armées du Roy, gou- « verneur des ville d'Ardres et comté de Guînes, dont le « cœur a été inhumé dans le chœur de cette paroisse et le « corps transporté au Meux le 30e du même mois. Ont « assisté à ses obsèques et funérailles. Montmignon, curé « d'Ardres. Le Bel ptre. »

Le cœur du soldat intrépide dont l'ardent patriotisme inspira toute la bourgeoisie ardrésienne et qui réussit par une défense acharnée, à frustrer les entreprises de don Juan d'Autriche et du prince de Condé, repose donc aux côtés d'un de ses émules, l'héroïque Antoine du Bosc de Tassencourt dont le monument rappelle encore la fin glorieuse de l'officier frappé à mort, en défendant contre la trahison le poste d'honneur qui lui était confié à la frontière.

(1) Général des troupes lorraines au service du roi.

VIII

Iconographie

Si l'on voulait reconstruire, au moyen de documents graphiques ou descriptifs, l'aspect que présentait Ardres vers l'époque qui nous occupe, les œuvres des artistes contemporains fourniraient des éléments utiles et des renseignements précis : voici quelques-unes des ressources que l'amateur du pittoresque y trouverait.

Le plus célèbre des peintres du grand siècle qui nous ont conservé une représentation scénographique d'Ardres, c'est P. François Van der Meulen : bien que né en Flandre, il devint, on le sait, le peintre officiel des victoires et conquêtes de Louis XIV, et il a imprimé à l'école française une impulsion fertile et durable. Il fit, pour ainsi dire, ses débuts sous les murs d'Ardres : un mémoire (1), écrit de sa main, dans lequel il énumère « tout ce que François Van der Meulen a « peint et dessigné pour le service de sa Majesté depuis le « 1er avril 1664 » en fait foi.

« Voici, écrit l'artiste, les voyages que jay fait pour dessi- « gner les conquestes du Roy.

« 1er voyage : J'ay esté à Dunkerque à Calais, Gravelines et « Ardres, St-Venant, Béthune et la ville d'Arras : les desseins « de ces villes sont entre les mains du sieur Hyver (2) ».

C'est d'après l'un de ces dessins qu'a été exécutée la grande

(1) Publié par la Société de l'*Histoire de l'Art français :* « Van der Meulen, par J.J. Guiffrey. » Nouvelles archives, 2me série, t. 1 : pp. 127, etc.

(2) Il s'agit ici de Baudren Yvart, membre de l'Académie royale de Peinture, peintre ordinaire du roi, alors « garde des tableaux et dessins du Roi » aux Gobelins : sur cet artiste boulonnais, voir ma monographie intitulée : « *Deux Peintres boulonnais* : *Baudren et Joseph Yvart* » Boulogne, Simonnaire et Cie, 1884 : in-8°.

planche qui porte la légende : « *Veuë de la ville d'Ardres du costé de Calais, dessignée sur le naturel pour le roi très chrétien* » avec la signature du peintre et celle du graveur Baudouins (1).

Elle est prise d'un point très facile à retrouver sur le territoire d'Ardres, dans l'angle de la route de Calais : on le nomme le tournant Bomble; il est situé à 1 kilomètre un quart de la ville, au nord-est, en face du bastion St-André. Le massif gazonné du Mont-Eventé s'élève au-delà de la ville, à la gauche du spectateur: vers le milieu du front nord, à gauche du bastion de Gascogne, surmonté du vieux Moulin du Roy, on remarque une tour ronde de l'ancienne enceinte : la tour carrée de l'Eglise, sa tourelle à vis placée à l'angle nord, au lieu de l'angle ouest, par suite sans doute d'une inadvertence, et son vaisseau dominent tout le paysage : c'est d'ailleurs le seul édifice important de cette époque, puisque le couvent des Carmes qui est devenu l'Hôtel de Ville, n'a été construit qu'en 1679, millésime que des ancres de fer inscrivent sur sa façade. Une escorte de cavalerie et de fantassins accompagne un convoi de charrettes et de chevaux-sommiers sur la route de Calais.

L'absence de grands ouvrages extérieurs vient à l'appui de la date mentionnée par le peintre : Vauban n'avait pas encore modifié les dehors de la place : l'artiste a fidèlement dessiné sur la partie de pourtour de la ville que son rayon visuel embrassait, les modestes reliefs des ouvrages en terre à l'abri desquels les bourgeois d'Ardres improvisèrent leur opiniâtre défense en 1657.

De cette même époque on possède une petite gravure à l'eau-forte dont la sincérité est presque aussi grande que la vue officielle de Van der Meulen. Elle fait partie de la précieuse *Topographia Galliæ* publiée à Francfort-sur-le-

(1) Baudouins, Baudouin, Bauduin ou, plus correctement, Boudewyns (Adrien-Joseph) né à Dixmude en 1640, peintre-graveur, élève, ami et beau-frère de Van der Meulen dont il épousa la sœur Barbara le 12 janvier 1670 à Paris, où il mourut en 1700.

Mein par Caspar Merian de 1655 à 1661 en 4 volumes in-folio, où le texte descriptif est accompagné et illustré de cartes, de plans et de vues innombrables. Elle est gravée par un artiste anversois d'un grand mérite, Iohann Peeters (1625-1677), célèbre surtout comme peintre de marine : il a également signé une vue de *Boolongne*, prise des bords de la Liane au pied d'Outreau, qui occupe la moitié inférieure de la même planche. Le dessinateur avait choisi un point de vue un peu différent ; assis au Nord-Ouest de la ville, à quelque 200 mètres de la demi-lune de la Porte-de-bas, vis-à-vis la pointe du bastion du Festin, ayant à sa gauche la redoute de Brêmes devant laquelle est tendue l'inondation du ruisseau de l'Hermitage, il a sous les yeux le panorama de la ville encadrée par le bastion du Festin et ceux du Prince et du Mont-Eventé ; au loin, sur la droite se dessinent la colline du Rossignol, et à gauche les hauteurs de Bois-en-Ardres.

A cette vue s'annexe d'ordinaire le plan des fortifications d'Ardres dressé et gravé par C. Merian lui-même. Je me suis servi de ce plan, des manuscrits du British Museum et de deux vues d'Ardres fort rares, pour préparer le plan qui sert de frontispice à ce travail.

Avant I. Peeters et F. Van der Meulen, en 1638 un habile aquafortiste italien, un des plus brillants élèves de Canta-Gallina qui fut le maître de notre Callot, Stefano della Bella que nous avons, après son voyage à Paris en 1642, francisé en le nommant Etienne de la Belle, a consacré à Ardres un petit coin dans une de ses 1400 planches. La grande vue à vol d'oiseau où figure « *il villagio di Ardres* » étale sous nos yeux toute la vallée de l'Aa depuis St-Omer jusqu'à Dunkerque et Gravelines, avec Calais à l'extrême gauche. Sa pointe légère et spirituelle y retrace les multiples opérations par lesquelles les forces espagnoles du prince Thomas de Savoie et de Piccolomini débloquèrent St-Omer attaqué par le maréchal de Châtillon. Ardres y prend l'aspect d'un

gros bourg ouvert, hérissé de plus de clochers pointus qu'il ne possède de maisons : c'est peut-être plus pittoresque ; mais cela manque de vérité.

Faisons un pas en arrière. Deux des plus grands événements dont Ardres ait été le théâtre au XVIe siècle, ont occupé le pinceau et la pointe des artistes de cette époque. Le Cardinal Archiduc Albert d'Autriche enleva successivement Calais et Ardres par deux hardis coups-de-main en avril et en mai 1596. L'attaque et la capitulation d'Ardres ont fourni le sujet de deux splendides tapisseries tissées en laine, soie, argent et or par un habile hautelissier flamand : elles font partie de la suite des 7 tentures connues sous le titre de *Las Batallas del Archiduque Alberto* qui ne sont pas les moins précieuses du trésor artistique du Palais de Madrid. Les amateurs se rappellent les quatre pièces qui ont été exposées à Paris en 1878. Celles qui nous intéressent plus particulièrement, représentent l'assaut de nuit livré à la ville et la retraite en France de la garnison.

Ardea Calesensis Agri propugnaculum nocturnâ obsidione opprimitur : telle est la légende que contient un cartouche de forme ovale placé dans la bordure supérieure. Pendant que l'artillerie foudroie les tours et les remparts, que les mines font sauter des pans de murailles, que l'incendie dévore les maisons, le Cardinal Archiduc, en observation avec son état-major dans une petite tour basse qui semble avoir appartenu à la basse-ville de Brêmes, dirige les mouvements de ses soldats qu'il lance à l'assaut.

L'artiste qui a composé le carton de cette tapisserie, a choisi à peu de chose près, mais moins loin de la ville, le même point de vue que Van der Meulen : il en a soigneusement dessiné et reproduit l'aspect, autant que le permettent la fumée de la canonnade et la confusion de l'assaut : murailles à tourelles, bastion du Festin, bastion du Mont-Eventé, l'église aussi dont la grosse tour carrée n'est pas encore flanquée de sa tourelle d'escalier.

Ardeà castro que deditis Presidiarii in Galliam se recipiunt : telle est la légende de la seconde tenture. La ville et le château ont été reçus à composition. A cheval, à la tête de son état-major, le Cardinal Archiduc assiste au défilé de la garnison qui rentre en France : il s'entretient avec François Faudoas, dit l'Averton, comte de Belin, gouverneur d'Ardres, reconnaissable à son écharpe blanche fleurdelisée ; dans le groupe d'officiers français qui entourent celui que de nombreux historiens considèrent comme ayant vendu la ville aux Espagnols, on retrouverait sans doute le portrait de celui avec qui ils le soupçonnent d'avoir comploté sa trahison : Chrétien de Rosne, cadet de la maison lorraine de Savigny, cet acharné ligueur qui fut maréchal de l'Union entra au service de l'Espagne et ne cessa de travailler à la ruine de la France jusqu'à son dernier jour. Au fond, par dessus l'énorme brêche béante qui a livré passage aux colonnes des assiégeants, surgissent les maisons et l'église mutilées, effondrées par sa canonnade : ce qui subsistait de la ceinture muraillée de la ville, est indiqué avec une remarquable fidélité.

L'entrée de l'Archiduc dans sa conquête a tenté un graveur qui a signé sa planche d'un simple monogramme composé des lettres C, P, V et B, dans un petit carré, et dont l'anonyme n'a pas été découvert par Brulliot ; dans son *Dictionnaire des monogrammes* (1) il décrit cette eau-forte, d'une pointe facile, qui représente cette épisode : pièce en petit in-folio, dit-il, qui porte au bas cette inscription : *Eroberung der Stadt Ar-dres durch den Erzherzog und Cardinal von Oesterreich den 23 may A° 1596.* Cette estampe de la « Prise de la ville d'Ardres par l'archiduc et cardinal d'Autriche le 23 mai de l'année 1596 » a jusqu'ici échappé à toutes mes recherches : je dois donc me contenter de la signaler à la curiosité des iconophiles ardrésiens dans les propres termes de Brulliot.

(1) Munich, 1832. 1re partie, p. 138, n° 1098 :

Il n'a pas connu une autre gravure à l'eau-forte dont je dois la communication à M. A. de Rosny. Cette pièce, des plus rares, contemporaine du même siège, est assez finement dessinée, fort également mordue, et mesure $0^{m}265$ de largeur sur $0^{m}217$ de hauteur : elle abonde en détails curieux sur l'aspect d'un camp au XVIe siècle.

Au centre, Ardres se voit entourée de sa double défense de murailles et de douves, et flanquée de six bastions dont l'un m'a paru déplacé par l'artiste qui aurait supprimé le bastion du Prince et mis un bastion à la place occupée par la demi-lune de Lermont. L'œil qui plonge dans la ville, y retrouve le réseau actuel de ses rues et de ses places, ainsi que la perspective de ses édifices dont deux portent des clochers. Ses défenseurs garnissent encore les murailles et brûlent leur dernière gargousse.

Un cercle de feu et de fer étreint la valeureuse sentinelle de la France : une armée, retranchée dans une ligne continue de circonvallation, déploie, à l'abri de deux redoutes bastionnées et d'une grande batterie gabionnée, les dix corps d'infanterie et les trois divisions de cavalerie que le Cardinal a attachés au flanc de la ville. Les noms des généraux qui les mènent à l'assaut, sont inscrits — non sans quelques écorchures — auprès de chacun des corps qu'ils commandaient : pour l'infanterie, Don Agostino Mexia, le de Bourquoy [Bucquoy], M. de Tesselin, Don Antonio de Zuñiga, Don Alonzo de Mendoza, le comte de Tensith [Tenissé ?], Don Luiz de Velasquez, Bourlotte, le comte de Bie et un M. Gruson que je soupçonne fort de vouloir désigner un corps d'infanterie suisse, mercenaires connus d'ordinaire sous le nom de Grisons. Don Ambrosio Landriano et Bourlotte flanquent la cavalerie espagnole qui a pour réserve le corps du baron d'Ordri (?).

Cette armée assiste à la sortie de la garnison après sa capitulation ; celle-ci a commencé en effet à défiler dans la direction de Licques et de Boulogne, les tambours la caisse

au dos, les piétons se retirant avec leur mousquet, leur hallebarde ou leur pique et leur sac, les goujats et valets d'armée ployant sous les paquets et les ballots, les mulets de bât chargés de leurs fardeaux : un officier part même emportant son enseigne flottant en vent. L'artiste a ménagé au commandant en chef la vue de ce défilé : on remarque un grand espace libre à partir du petit castel à tourelle cylindrique et à pignon taillé en pas de corbeau qui lui servait de résidence et qui est désigné sous le nom de La Cour, *Das Hoff*.

Il est utile de faire observer que la gravure, dessinée sur place, est retournée et qu'il convient de l'étudier reflétée dans une glace.

Quant à la légende explicative, elle comprend un double quatrain rimé en vers iambiques de huit syllabes et deux lignes de date. Je les reproduis textuellement malgré les incorrections que le graveur de la lettre y a introduites.

Dem. 7. maij. belagert
Vn. 23. maij. ergeben. A n° 1596.
Ardres wol vershen, starck gebawt
Auf seine vestung sher vertrawt ;
Zwei tausent man vnd alles gnug
Zu wheren sich gahn gutte fug.
Albertus aber hochgeborn
Wagts manlich vnd gibts nit verlorn,
Durch gutt Vergleichung Ardres gwint,
Das Land und Calais freiet gechwindt,

« Investie le 7 Mai, « et rendue le 23 mai 1596.

« Fière de ses fortes murailles, confiante dans ses deux mille défenseurs amplement pourvus de tous leurs approvisionnements, Ardres se targuait d'opposer une longue résistance. Mais le haut et puissant Albert se lance sans hésiter dans une entreprise dont la réussite ne lui paraissait pas

moins certaine, fait capituler Ardres et aussitôt délivre tout le Calaisis. »

Conçue dans les mêmes idées, exécutée à l'époque des évènements qu'elle représente, mais prise du côté opposé de la ville, une rarissime eau-forte allemande (1) qui mesure en largeur $0^{m}28$ et en hauteur $0^{m}20$, nous fait assister à l'évacuation d'Ardres après sa capitulation. Les Espagnols entrent en deux corps et par deux côtés dans la Basse-Ville incendiée (2); les tranchées, les batteries, les redoutes et les campements de l'armée ennemie entourent la ville. Auprès de chacun des corps se lit le nom de son chef : *La Bourlotte*, *Esterle*, *Don Alonzo de Mendoza*, *Lambert*, *de Bié*, *Sarle*, *Don Luis de Velasco*, *Don Augustin de Mexia*, etc. Sept de ces corps assistent à « *la sortie des Franchoys* » par la Porte de haut. Ardres, ses rues, sa place que décorent deux croix et une petite chapelle, ses édifices, ses six bastions renforcés de cinq cavaliers, se distinguent avec la plus grande précision. A ces précieuses indications viennent s'ajouter, dans un cartouche, *Les particularités de la basse-ville après la bataille par nos gens gaignée*, et quelques désignations de lieux, telles que le *Moras* (Marais), *le Maison Blancquart*, *la Cocquelle*, *le Hermitage* ; la Croix de St-Quentin elle-même y est figurée : un soldat la salue en courant. En bas, au-dessous de la signature : « *A. Huberti excudit cum Privil. Regis. Enghien et Lombaerts* » se lit une double légende, en allemand à gauche, en français à droite. Celle-ci est conçue en ces termes : *Voy icj le*

(1) Dans ma collection particulière.

(2) L'incendie de la Basse-Ville était, en 1596 comme en 1657, une des opérations pour ainsi dire normales et indispensables : il servait à dégager les abords de la place que l'artillerie devait battre en brèche, et à réduire le rayon de défense des assiégés. Celui de 1657 eut, entre autres résultats, celui d'affecter les revenus de la ville. En effet, le procès-verbal d'adjudication, ou d'affermage du *droit de barrière* pour l'année 1658 porte que : *Du consentement et ordre de M. le Baillif et Eschevins*, ce droit *a esté affermé audit Monnet, et au lieu de 60 livres il n'en paiera que 40, attendu l'incursion du siège de cette ville, et logement des armées tant ennemies que logement de l'armée de Mons, le maréchal de Tourenne que tous les bois et maisons de la Basse-Ville ont est bruslées.* »

dernier, le plus parfaict et véritable protraict de lassiègement de la ville d'Ardres ; faict par son Altesse Ser^me le cardinal Albert, au 7. de Maj. 1596 et depuis par apoinctement pris le 23 dudit mois.

La plus ancienne, la plus curieuse et la plus authentique (1) des vues d'Ardres que je connaisse, fait partie des collections de la couronne d'Angleterre : ce tableau, longtemps conservé au château de Windsor, a été transporté depuis plusieurs années dans le salon de réception de la Reine *(the Queen's Presence Chamber)* de Hampton Court.

Henri VIII s'était fait accompagner aux fêtes du Champ du drap d'or par des artistes qui devaient reproduire les épisodes les plus mémorables de son entrevue avec François Ier. Deux des tableaux qui furent peints à cette occasion, sont connus : l'un représente l'embarquement du monarque anglais à Douvres le 31 mai 1520 ; l'autre, la rencontre des deux rois entre Ardres et Guînes.

Cette seconde peinture qui nous a conservé l'aspect d'Ardres, est une grande composition qui ne mesure pas moins de 13 pieds 3 pouces anglais sur 5 pieds 6 pouces de hauteur. Elle est conçue suivant l'esthétique du moyen-âge en vertu de laquelle l'artiste, s'inquiétant peu des unités, de la logique des faits et de la vraisemblance, s'ingéniait à agencer sur une unique toile, dans un synchronisme qui met en déroute nos idées modernes, les multiples épisodes d'une action principale : il s'en autorisait pour montrer simultanément son héros dans les divers incidents de cette action, quoiqu'ils se fussent produits en plusieurs endroits et à des intervalles assez espacés.

(1) Il y a peut-être des renseignements utiles à connaître dans un ouvrage que je n'ai pas eu le bonheur de consulter : Le *Theatrum Vrbium præcipuarum totius mundi*, de G. Braun et F. Hoggenberg : Cologne, 1572, dont il existe une sorte d'édition abrégée : *Raccolta delle più illustri e famose città di tutto il mondo*, donnée peu après par Fr. Valesio. Le *Parvum Theatrum Vrbium, Authore Adriano Romano*, publié à Francfort en 1595, ne dit rien d'Ardres, mais consacre un paragraphe à Boulogne et une ligne à Calais.

A la gauche de cet immense panorama, il a représenté Guînes, son église, son château que domine la Cuve, ses vieilles maisons à pignons variés, sa halle et ses boucheries. Le roi d'Angleterre, suivi de son tout-puissant ministre Wolsey, fait son entrée dans sa ville à la tête de sa cour et de ses gardes, parmi un innombrable concours de curieux.

Au second plan, en arrière du fastueux palais qui fit l'admiration des deux nations, s'étend la plaine d'Andres et de Balinghem, mouchetée des 2.800 tentes anglaises au-dessus desquelles étincelle le pavillon royal en drap d'or. Non loin de la lice où l'on rompit tant de lances courtoises, s'élève Ardres, encadrée dans le camp français et dans les cabanes de feuillage sous lesquelles vinrent chercher un abri ceux des 10.000 curieux qui ne purent trouver à se loger dans la ville. L'enceinte muraillée est fortifiée de tours cylindriques, percée de portes, couverte par des terrassements. Parmi ses édifices on en remarque trois surmontés de clochers : celui qui occupe la gauche extrême, rappelle assez exactement la tour carrée d'aujourd'hui, bien qu'elle se termine en flèche fort aigüe. Tout indique d'ailleurs que la peinture était la reproduction finie des croquis exacts pris sur les lieux mêmes au moment des fêtes. Ardres y paraît telle que la virent les deux Rois, leurs cours et la multitude que la renommée des fêtes y attira (1).

(1) Le choix qui fut fait du Champ du Drap d'or pour l'entrevue diplomatique des deux monarques, fut dicté par la proximité des deux villes de Guînes et d'Ardres. Il avait d'abord été fortement question du plateau de St-Inglevert. Si la lice des fameux tournois de 1385 et de 1390 se trouvait placée à égale distance de Calais et de Boulogne, l'abbaye n'offrait que des ressources insuffisantes pour loger la Cour anglaise, Marquise à la rigueur aurait fourni un logement passable à celle de François I[er] ; mais Henri VIII, faute d'autres villages à proximité, aurait dû faire 4 lieues pour se rendre aux conférences ou pour prendre part aux fêtes. Cette disparité fut constatée dans une enquête préalable dirigée par le lord Chambellan et par le Gouverneur de Boulogne qui avaient été chargés de rechercher un lieu neutre situé sur la frontière et réunissant toutes les conditions d'égalité. Après avoir visité Sandyngfeld, ils avaient déclaré, sous toutes réserves, que les conférences pourraient à la rigueur s'y tenir. Mais le conseil privé repoussa ce projet, et l'on se décida pour la plaine d'Andres et de Balinghem située à mi-chemin entre Guînes et Ardres. Les archives du Chapitre de Westminster conservent les instructions, rapports et mémoires sur lesquels cette résolution fut prise.

Elle a été gravée à Londres en 1774 pour la Société royale des Antiquaires par un artiste d'origine française, James Basire. Sa planche est célèbre, entre autres titres, pour être la plus grande que connaisse l'iconographie : elle ne mesure pas moins de 47 pouces anglais de longueur, sur 27 de hauteur. Une petite réduction au trait en a été faite pour servir de frontispice à une histoire d'Angleterre de madame Markham.

Quant au nom de l'artiste commissionné par Henri VIII, il est resté douteux. Celui de Holbein a été prononcé et maintenu pendant longtemps : aujourd'hui il est absolument abandonné. La critique moderne, s'appuyant sur les textes des archives anglaises, nomme avec infiniment plus de probabilité deux peintres italiens qui ont beaucoup travaillé à cette époque pour ce roi : Vincenzo Volpe et Eligio Carmiano que les Anglais écrivent d'ordinaire Ellis Carmyan. Certains auteurs d'Outre-Manche revendiquent ces peintures pour leurs compatriotes ; mais tandis que les uns arrêtent leur choix sur John Browne de Londres, d'autres se partagent entre John Crust et Andrew Wright qui fut Premier peintre de Henri VIII, *Serjeant Payntor to the Kynges Grace* (1).

En dehors des vues peintes ou gravées du XVIe et du XVIIe siècle, les historiens trouveront d'utiles renseignements, en majeure partie inédits, dans les documents manuscrits qui sont conservés dans les grands dépôts publics. Les plus précieux — j'emprunte cette indication à la *Bibliogra-*

(1) Le British Museum conserve dans la collection Cottonienne (Aug. 1 ; vol 2 : fol. 71) la minute d'une carte de la banlieue de Calais, dressée en l'an 1540 par Etienne l'Allemand (*Platt of the Marches of Calais, made by Stephen the Almayne in the year* 1540.) Réduite au cinquième, elle a été publiée en 1846 par la Camden Society dans les Chroniques de Calais pendant les règnes d'Henri VII et d'Henri VIII par Richard Turpyn, éditées par John Gough Nichols d'après les manuscrits du Musée britannique. Ardres y est représentée comme une petite ville de forme hexagone oblongue dont le grand axe court de l'est à l'ouest : son enceinte muraillée est défendue par neuf tours et deux redoutes ou forts détachés dont l'un couvre l'angle nord-ouest vers Brêmes et l'autre le front nord-est du côté du marais.

phie géographique et historique du Boulonnais de M. E. Dramard, — se trouvent à Londres et à Paris.

Le British Museum, entre autres pièces qui concernent Ardres et l'Ardrésis, possède :

1° Un plan teinté du château d'Ardres, contemporain de la fameuse entrevue de François Ier avec Henri VIII. Le nom de son auteur se lit dans un coin : *Jovan. Roset. Ital.* (Giovanni Rossetto, Italiano) : manuscrit en deux feuilles : Bibliothèque Cottonienne. Augustus I. vol. 2, n° 74 ;

2° et 3° Les deux plans teintés, décrits plus haut, et portant les nos 29 et 30 du fonds Georges III.

Le Dépôt de la Marine de Paris où l'on ne songerait guère à aller rechercher des plans d'Ardres, en possède un bon nombre : le plus intéressant reproduit les fortifications avec les dehors qui y furent ajoutées en 1674 : un autre est signé par de Grandval.

La collection topographique de l'arrondissement de St-Omer, formée à la Bibliothèque nationale, conserve (folio 16-22) des plans d'Ardres, dont l'un, de « la ville et de ses dehors faicts depuis 1676 », date des derniers travaux exécutés par ordre de Vauban : on pourrait donc suivre la série des remaniements introduits depuis le XVIe jusqu'au XVIIIe siècle.

Le Département des estampes possède deux plans de la ville avec des légendes, un autre donnant la topographie de l'Ardrésis «du côté de la hauteur de la Cochoy»(la Cauchoise) et un recueil de plans de Picardie, etc., avec les paysages des environs de chaque plan (cote 1677 d. 13. »

Parmi les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal, il faut encore noter trois plans (N° 494. Hist. et 333), l'un dressé en 1631 par le sieur Simer, un second de 1676 et un troisième de la même époque.

J'ai mentionné ailleurs le plan du bureau du génie de Calais et celui de la bibliothèque de Boulogne.

Tous ces manuscrits se complètent de l'atlas de plans et

profils publié par Tassin et du recueil des fortifications, forts et ports de mer de France gravé par Le Rouge.

La levée du siège d'Ardres a été en outre célébrée par deux belles médailles d'argent et de bronze, où ce beau fait d'armes a été associé à la prise de St-Venant et de Mardyck. Pour l'une comme pour l'autre, la face présente la tête juvénile de Louis XIV avec de longs cheveux bouclés, posée de profil à droite ; — légende : LUDOVICUS XIIII, REX CHRISTIANISS : en bas est inscrit le nom du graveur: I. MAUGER, F.

Le revers de l'une montre la France debout, portant un casque empanaché et un large manteau flottant : sa main droite tient une épée nue ; sa gauche, un bouclier à ses armes, pour rappeler son double succès dans l'attaque et dans la défense : derrière elle, les monts de l'Artois et de la Flandre — légende : FINES DEFENSI ET PROPAGATI (1) *Les frontières défendues et reculées.* L'exergue est disposé en quatre lignes droites :

ARDA OBSIDIONE LIBERATA ET
FANO S^{ti} VENANTII AC MARDICO
CAPTIS.
MDCLVII.

[*Levée du siège d'Ardres et prise de Saint-Venant et de Mardick, 1657*].

Le revers de la seconde ne présente que de légères variantes sur la première ; mais la légende, l'exergue circulaire et d'une rédaction différente, ainsi que les dimensions de la figure de la France, en font une autre médaille.

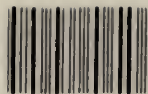
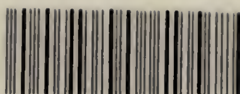
Légende : FINES DEFENSI ET AMPLIATI. [*Les frontières défendues et agrandies*] — Exergue : MARDICO ET FANO S. VENANTII CAPT. ARDRA OBS. LIB. M. DC. LVII. [*Prise de Mardick et de Saint-Venant*; *levée du siège d'Ardres. 1667*].

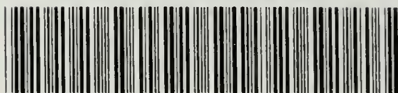
Cette médaille a été publiée d'abord dans les deux éditions

de l'ouvrage intitulé : *Médailles sur les principaux évènements du règne de Louis-le-Grand ;* puis par Goree, dans son *Historische Gendeck-penningen van Lodewyk den XIV;* par Van Loon, dans son *Histoire métallique des XVII provinces des Pays-Bas ;* par de Limiers, dans ses *Annales de la Monarchie française,* et par M. L. Dancoisne dans sa *Numismatique Béthunoise,* à laquelle j'ai, avec sa gracieuse permission, emprunté les traits principaux de cette description.

TABLE




U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 03 06 13 03 5